



Sommaire

Le Mot du Maire	2
L'édito	3
Le Secrétariat de Mairie	4
Les Comptes rendus des Délibérations du Conseil Municipal	5
Les Commémorations	36
Le Voyage des Aînés	41
Etat Civil	45
L'Ecole	47
La Cantine et la Garderie	50
La Bibliothèque	51
Concours de pêche	52
Entente Cléry Loisirs	54
Société de longue paume de Cléry sur Somme	57
Travaux 2024	60
Samaritaine	63
Les Fêtes de Noël	64
La Paroisse Saint Jean-Baptiste de Péronne en Vermandois	65
Nos Artisans et commerçants	66
Horaires de déchèterie – dates de ramassage	67
Bien vivre ensemble	71

Le Mot du Maire



Clériquoises, Clériquois, Chers amis,

C'est dans un contexte international instable, préoccupant et dans une pagaille politique nationale que s'achève l'année 2024.

La paix est en danger et dans ce contexte je me permets d'insister sur l'intérêt de perpétuer les commémorations de l'armistice et de la libération et de vous inviter à y participer avec vos enfants afin de les sensibiliser au « plus jamais ça ».

Pour notre commune cette année aura été axée sur l'entretien du patrimoine et de l'amélioration du cadre de vie, vous trouverez dans cette édition le détail des travaux réalisés sur notre territoire.

Plusieurs échéances à moyen terme sont aujourd'hui engagées pour notre village. Le projet de la maison du canal et de la nature avec la Communauté de Communes de la Haute Somme, le projet de voie douce pour assurer la liaison avec le véloroute et bien sûr, la construction du Canal Seine Nord Europe qui devrait voir émerger en 2025 le lauréat du pont canal de la Somme.

En totale coordination avec l'association « Cléry Loisirs », la municipalité attache une grande importance à organiser des moments de convivialité de qualité ; une grande braderie de printemps, un cinéma en plein air, une fête des étangs ambitieuse, un voyage des aînés convivial, un sympathique spectacle de Noël pour nos enfants ...

Tous ces moments ont la prétention de faciliter les échanges, améliorer la cohésion et promouvoir la tolérance dont notre société a aujourd'hui tant besoin.

En attendant de vous rencontrer le dimanche 5 janvier pour la cérémonie des vœux, je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année, entourés de votre famille et de vos proches.

Philippe COULON

L'édito

Chères lectrices

Chers lecteurs,

En cette fin d'année, nous avons le plaisir de vous présenter l'édition 2024 de la Blérie. Nous vous invitons à découvrir à nouveau tous les évènements qui ont animé l'année. Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à la publication de ce bulletin municipal.

En vous souhaitant une bonne lecture.

Le comité de rédaction.

Responsable de publication : Philippe Coulon.

Le Secrétariat de Mairie

Mairie de Cléry sur Somme

84 rue de l'église

Tél : 03 22 84 17 02

Fax : 03 22 84 53 88 (fax)

mairie.clerysurhomme@orange.fr

clerysurhomme.fr



Horaires d'ouverture au public :

Lundi **8h30 à 10h30** et **15h30 à 17h**

Mardi **8h30 à 10h30** et **15h30 à 17h**

Jeudi **8h30 à 10h30** et **15h30 à 17h**

Vendredi **8h30 à 10h30**

Rendez-vous avec le Maire et ses adjoints : voir auprès de la secrétaire de mairie
Mme Christelle Doboef.



Philippe COULON
Maire



Dominique LENGLET
Adjoint



Anne MAUGER
Adjointe

Les Comptes rendus des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 11 Décembre 2023

L'an deux-mille-vingt- trois, le 11 Décembre 2023 à 11 heures, le Conseil Municipal de la commune de Cléry sur Somme, convoqué en séance ordinaire le 27 Novembre 2023, s'est réuni dans la salle des délibérations de la Mairie sous la présidence de Monsieur Philippe COULON, Maire.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux suivants : Philippe COULON – Dominique LENGLET - Anne MAUGER - Valérie BISBROUCK- Jean-Philippe CHRETIEN-Yohan COGET-Jean-François DEWAMIN – Joëlle FRANQUEVILLE- Didier FOURNIER- Christian LEVECQUE-Florent SAVARY- Mickaël SAINT-SOLIEUX-Julie STEFANOVIC-PERDIGEON.

Secrétaire de séance : Anne MAUGER

Etait présente Mme Christelle DOBOEUF, secrétaire de mairie.

Etaient excusés : Christian ALARY- Éric ZENOBEL

Etait inscrit à l'ordre du jour :

I.Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 07 Novembre 2024

II.DM Budget principal M57

Monsieur le Maire ouvre la séance à vingt heures.

I.Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 07 Novembre 2024

Monsieur le Maire porte au vote l'approbation du compte-rendu du précédent Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la séance du 14 Octobre 2023.

II.DM Budget Commune M57 Délibération n°2023-12-01, n°2023-12-02, n°2023-12-03

• **DM Délibération n°2023-12-01**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide les modifications suivantes au budget de la commune 2023 pour ajustement :

Chapitre et Article	Montant
BUDGET GENERAL	
DF CHAP 65 D.F. Autres charges de gestion courantes	
- Article 65311 Indemnités de fonction	+ 4 000
- Article 65313 Cotisations de retraite	+2 000
DF Chapitre 11 Charges à caractère général	
- Article 615231 Voiries	-6 000

- **DM Délibération n°2023-12-02**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide les modifications suivantes au budget de la commune 2023 pour ajustement :

Chapitre et Article	Montant
BUDGET COMMUNE	
DF CHAP 68 D.F. Dotations aux amortissements et provisions	
- Article 681 Dot aux amortissements aux dépréciations et aux provisions	+ 1 600
DF Chapitre 11 Charges à caractère général	
- Article 615221 Bâtiments publics	-1 600

- **DM Délibération n°2023-012-0**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide les modifications suivantes au budget de la commune 2023 pour ajustement :

Chapitre et Article	Montant
BUDGET COMMUNE	
DF CHAP 14 D.F. Atténuations de produits	
- Article 739221 FNGIR	+ 140
DF Chapitre 11 Charges à caractère général	
- Article 61521 Entretien de terrains	-140

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire remercie les membres présents pour ces échanges constructifs et lève la séance à 12 heures.

Séance du 06 Février 2024

L'an deux-mille-vingt-quatre, le 06 Février 2024 à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune de Cléry sur Somme, convoqué en séance ordinaire le 26 Janvier 2024, s'est réuni dans la salle des délibérations de la Mairie sous la présidence de Monsieur Philippe COULON, Maire.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux suivants : Philippe COULON – Dominique LENGLET – Anne MAUGER – Christian Alary – Valérie BISBROUCK- Jean-Philippe CHRETIEN- Jean-François DEWAMIN- Joëlle FRANQUEVILLE- Florent SAVARY- Mickaël SAINT-SOLIEUX- Éric Zénobel.

Secrétaire de séance : Anne MAUGER

Etait présente Mme Christelle DOBOEUF, secrétaire de mairie.

Etait excusés : Madame Julie STEFANOVIC-PERDIGEON et Messieurs Yohan COGET, Didier FOURNIER, Christian LEVECQUE

Procurations :

Julie STEFANOVIC-PERDIGEON à Anne MAUGER

Christian LEVECQUE à Dominique LENGLET

Didier FOURNIER à Philippe COULON

Yohan COGET à Jean-François DEWAMIN

Monsieur le Maire ouvre la séance à vingt heures.

Etait inscrit à l'ordre du jour :

1. **Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 11 Décembre 2023**
2. **DOB**
 - ↳ **Travaux de voirie**
 - ↳ **Travaux éclairage public**
 - ↳ **Travaux d'entretien de voirie**
 - ↳ **Travaux salle polyvalente**
3. **Aep programme compteurs**
4. **Parcours CD 80 accessibilité PMR**
5. **Journée européenne des métiers d'art**
6. **Bilan évaluation externe des écoles**
7. **Groupement d'achat énergie FDE**
8. **Colis fin d'année/Voyages des aînés**
9. **Manifestations majeures 2024**
10. **Question Diverses**

1. **Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 11 Décembre 2023**

Monsieur le Maire porte au vote l'approbation du compte-rendu du précédent Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal n'émet aucune remarque sur le compte rendu du 11 décembre 2023 et approuve, à l'unanimité.

2. **DOB**

↳ **Travaux de voirie rue du Canal Délibération 2024-02-01**

Monsieur le Maire présente le projet de travaux neufs de voirie qui porte sur : l'aménagement de voirie rue du Canal.

Pour mener à bien ce projet, il est nécessaire d'avoir recours à une mission de maîtrise d'œuvre.

Dans un souci de rationalité et d'efficacité, il est proposé d'en déléguer la maîtrise d'ouvrage à la Communauté de Commune de la Haute Somme pour l'intégrer au marché de « maîtrise d'œuvre-travaux voirie ». Une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage doit, dans ce cas, être signée.

Le montant prévisionnel des dépenses de maîtrise d'œuvre relatives à l'avant-projet est évalué à 1.5% des travaux estimés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- *Approuve le projet de travaux neufs et le lancement de la mission de maîtrise d'œuvre préalable.*
- *Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget.*
- *Décide de déléguer la maîtrise d'ouvrage de l'avant-projet à la Communauté de Communes de la Haute Somme.*
- *Autorise Monsieur le Maire à signer tout document et tout avenant s'y rattachant.*

↳ **Travaux éclairage public Délibération 2024-02-02**

Monsieur le Maire revient sur le projet d'éclairage public rue d'Omiécourt en accompagnement de l'effacement de la ligne MT. Il expose le montage financier prévu par la FDE et la SICAE et évoque le reste à charge prévu pour notre collectivité. Il précise que ce reste à charge ne concerne que la partie éclairage public puisque les travaux d'effacement seront pris en charge en totalité par la FDE et la SICAE au titre d'un renforcement de ligne.

Ce projet sera à inscrire dans la mesure des crédits disponibles au budget 2024 suivant le devis remis par la FDE

Montant des travaux FDE	89 639,00€
Montant pris en charge FDE	33 173,00€
Contribution de la Commune	56 466,00€

PROJET DE FINANCEMENT	
FONDS VERT	50%
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA SOMME	15%
FNADT	15%
TOTAL	80%
SOLDE FONDS PROPRES	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- *Sous réserve de crédits disponibles d'inscrire le projet au budget 2024.*
- *Autorise Monsieur le Maire à solliciter des subventions auprès des organismes dédiés.*

↳ **Travaux entretien de voirie**

Monsieur le Maire expose qu'il sera à prévoir quelques travaux de gravillonnage d'entretien sur les chaussées intramuros. Il y aura lieu d'inscrire au budget 2024, cette prestation lors de son élaboration, sous réserve de crédits disponibles.

↳ **Travaux salle polyvalente**

Monsieur le Maire précise à l'assemblée que les travaux de remplacement des huisseries devraient être entrepris dans la 2^{ème} quinzaine de février. (Dixit l'entreprise adjudicataire)

3. Aep programme de sortie des compteurs

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de prévoir en 2024 une nouvelle tranche de travaux pour la sortie des compteurs d'eau sur le domaine public et leur remplacement. La somme de 100 K€ sera inscrite en M 49 lors de l'établissement du budget 2024 sous réserve de crédits disponibles.

L'assemblée donne son accord à l'unanimité pour l'inscription des travaux au budget M 49 en 2024.

4. Projet parcours PMR **délibération n°2024-02-03**

Monsieur le Maire expose le projet du Conseil Départemental de la Somme de réaliser un parcours accessible de 250 m sur les parcelles de la Commune, qui font l'objet d'un bail emphytéotique avec le département.

L'objectif de cet aménagement est :

- De réaliser 2 places PMR sécurisées et canaliser le public jusqu'à l'observatoire au bout de la digue via un parcours sécurisé, en sable stabilisé avec planche pour constituer un fil d'Ariane (handicap visuel),
- D'obtenir la marque Tourisme et Handicap pour les 4 types de handicap (moteur, visuel, mental et auditif) sur ce parcours à l'image du parcours réalisé sur l'espace naturel sensible des Etangs de la Barette.

Afin d'obtenir l'accord de la DDTM, le Conseil Départemental doit élaborer le dossier réglementaire « loi sur l'eau » et incidence Natura 2 000.

Il convient avant toute démarche, que le Conseil Municipal, donne son accord sur le projet.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal présents donnent leur accord à l'unanimité sur le projet ci-dessus défini.

5. Journées Européennes des Métiers d'Art du 2 au 7 Avril 2024

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'une journée d'étude, dans le cadre des Journées Européennes des Métiers d'Art, est organisée par le **PETR le 6 Avril prochain.**

Dans ce cadre, une visite de l'église Saint-Martin de Cléry sur Somme est prévue pour les participants pour un retour d'expérience sur le classement encours de l'édifice au patrimoine régional des monuments historiques.

6. Evaluation externe Ecole Fenaille

Madame Mauger fait le résumé du retour d'audit du 23 janvier dernier, concernant 3 écoles dont celle de Cléry sur Somme.

Elle rappelle que l'effectif est de 27 élèves en 2 classes pour tous niveaux de primaire.

Il en ressort que notre structure dispose d'un climat scolaire propice aux apprentissages.

Cependant, il convient de faire du parcours éducatif, artistique et culturel qui fait actuellement défaut une priorité. Diversification des sorties de proximité.

7. Groupement d'achat d'énergie FDE **délibération n° 2024-02-04**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la Commune adhère au groupement d'achat d'énergie coordonnée par la Fédération Départementale d'Énergie.

Le marché subséquent actuel se termine le 31 décembre 2024.

Afin d'obtenir un tarif groupe au niveau du département, il y a lieu de renouveler notre adhésion au marché de la FDE qui sera effectif au 1^{er} janvier 2025.

Après en avoir délibéré, l'assemblée approuve à l'unanimité le renouvellement du contrat avec la FDE pour l'achat groupé d'énergie à compter du 1^{er} janvier 2025.

8. Colis fin d'année/Voyage des aînés

Le Conseil Municipal, compte tenu de l'augmentation générale de la période de la durée de vie active, évoque la possibilité d'envisager progressivement le décalage de l'âge d'éligibilité pour les bénéficiaires du colis de fin d'année et le voyage des aînés. Ce décalage, afin que les attributaires récents en 2023 ne subissent pas d'interruption, pourrait intervenir progressivement chaque année pendant 2 ans.

Soit 66 ans en 2024 et 67 en 2025, l'âge de 67 ans serait alors instauré durablement.

Le Conseil Municipal, après débat, considère que l'âge de 67 ans dans 2 ans serait plus en adéquation avec l'époque actuelle et fait remarquer qu'à ce jour, les Communes du Canton, pour celles qui appliquent la démarche, ont fixé l'âge d'attribution à plus de 67 /70 ans .

Monsieur le Maire propose donc à l'assemblée de prendre le temps de la réflexion sur le sujet, mais propose néanmoins d'inscrire à nouveau au budget le principe du Colis de fin d'année et le voyage annuel en faveur de nos aînés.

9. Manifestations principales en 2024

Dates	Evènements
6 Avril 2024	Journée d'étude (Métier d'Art) avec le PETR , retour d'expérience sur le classement de l'Eglise Saint Martin au patrimoine régional
7 Avril 2024	Braderie du Printemps
8 Mai 2024	Commémoration de la libération 1945
29 Juin 2024	Fête des Ecoles
7 Juillet 2024	Fête du village
14 Juillet 2024	Fête des étangs (3 ^{ème} édition)
Début Septembre 2024	Voyage des Aînés
21 et 22 Septembre 2024	Journées du Patrimoine
11 Novembre 2024	Commémoration de l'Armistice
Début Décembre	Arbre de Noël des enfants du village

10. Questions Diverses

Monsieur le Maire informe sur l'épisode neigeux de Mi Janvier et pendant 3 jours :
Il a été exécuté un présalage, 2 salages ainsi qu'un déneigement avec lame sur les axes principaux de la Commune et pratiquement sur l'ensemble des voies.

Monsieur le Maire informe l'assemblée des retours chaleureux et de l'attention de certains administrés au Conseil Municipal suite à la distribution des colis de fin d'année.

Monsieur le Maire rappelle que les élections Européennes se dérouleront au premier tour le **9 Juin prochain**.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire remercie les membres présents pour ces échanges constructifs et lève la séance à 22 heures.

SEANCE DU 05 MARS 2024

L'an deux-mille-vingt- quatre, le cinq mars 2024 à vingt heures,

Le conseil municipal de la commune de Cléry sur Somme, convoqué en séance ordinaire le 22 février 2024, s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie sous la présidence de Monsieur Philippe COULON, Maire.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux suivants : Philippe COULON - Dominique LENGLET - Anne MAUGER - Christian ALARY- Jean-Philippe CHRETIEN- Jean-François DEWAMIN- Didier FOURNIER- Joëlle FRANQUEVILLE- Christian LEVECQUE - Mickaël SAINT-SOLIEUX - Julie STEFANOVIC -PERDIGEON - Éric ZENOBEL.

Secrétaire de séance : Mme Anne Mauger

Etait présente : Mme Christelle DOBOEUF, secrétaire de mairie.

Etaient excusés : Madame Valérie BISBROUCK et Messieurs Yohan COGET et Florent SAVARY.

Procurations :

Yohan COGET à Philippe COULON

Valérie BISBROUCK à Julie STEFANOVIC -PERDIGEON

Florent SAVARY à Jean-François DEWAMIN

Etait inscrit à l'ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 6 Février 2024
- Compte de gestion /Compte administratif 2023 Budget M57
- Compte de gestion /Compte administratif 2023 Budget M 49
- Renouvellement bail garage
- Remplacement temporaire cantine
- Procédure huisseries salle polyvalente
- Questions diverses

Monsieur le Maire ouvre la séance à vingt heures.

Monsieur le Maire demande au conseil l'autorisation d'ajouter deux points à l'ordre du jour.

Les membres présents acceptent ces ajouts.

Points ajoutés à l'ordre du jour :

-Admission en non valeur

-Antenne Orange

Approbation du compte-rendu de la séance du 6 Février 2024

Monsieur le Maire porte au vote l'approbation du compte-rendu du précédent conseil municipal.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la séance du 06 Février 2024.

Compte de gestion /Compte administratif 2023 Budget M 57

Délibérations n°2024-03-01 et n°2024-03-02

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Dominique Lenglet, 1^{er} adjoint qui présente le compte administratif du budget de la commune M 57.

COMMUNE - COMPTE ADMINISTRATIF EXERCICE 2023							
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
Chap.	Libellé	Crédits ouverts €	Mandats émis €	Chap.	Libellé	Crédits ouverts €	Titres émis €
011	Charges à caractère général	189 403,13 €	118 611,09 €	70	Produits des services, du domaine et ventes	31 926,00 €	36 221,61 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	223 049,00 €	213 218,85 €	73	Impôts et taxes	132 860,00 €	46 832,00 €
				731	Fiscalité locale	150 658,00 €	244 611,64 €
014	Reversement impôts locaux	45 526,00 €	45 496,00 €	74	Dotations et participations	102 926,00 €	99 097,63 €
65	Autres charges de gestion courante	58 005,00 €	55 093,71 €	75	Autres produits de gestion courante	10 771,00 €	10 534,34 €
022	Dépenses imprévues	0,00 €	0,00 €	013	Atténuation de charges	27 231,00 €	14 430,59 €
66	Charges financières	3 362,00 €	2 019,94 €	002	Excédent de fonctionnement N-1	143 773,53 €	0,00 €
67	Charges exceptionnelles	1 000,00 €	0,00 €	76	Produits financiers	4,00 €	4,90 €
68	Provision créances douteuses	1 598,00 €	150,00 €	77	Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €
042	Amortissement - VINCEAC	5 595,00 €	2 797,37 €	7817	Diff. réalisations	0,00 €	90,06 €
023	Virement à la section d'investissement	72 611,40 €	0,00 €				
TOTAL		600 149,53 €	437 386,96 €	TOTAL		600 149,53 €	451 822,77 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT				RECETTES D'INVESTISSEMENT			
Chap.	Libellé	Crédits ouverts €	Mandats émis €	Chap.	Libellé	Crédits ouverts €	Titres émis €
16	Emprunts et dettes assimilées	41 349,00 €	40 831,81 €	001	Solde d'exécution N-1	53 886,60 €	0,00 €
20 - 202	Frais liés à la réalisation	0,00 €	0,00 €	10	Dotations, fonds divers et réserves	28 667,00 €	39 887,30 €
21	Acquisition logiciel	0,00 €	0,00 €	13	Dotations d'invest - subventions	31 389,00 €	4 858,00 €
21	Travaux	150 800,00 €	52 132,52 €	16	Emprunts	0,00 €	0,00 €
21	Matériel de bureau	0,00 €	0,00 €	040	Amortissements	5 595,00 €	2 797,37 €
041	Opé. d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	0,00 €	021	Amortissements	0,00 €	0,00 €
21-041	Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00 €	021	Virement de la section de fonctionnement	72 611,40 €	0,00 €
001	Solde d'exécution N-1	0,00 €	0,00 €	041	Opé. d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	0,00 €
TOTAL		192 149,00 €	92 964,33 €	TOTAL		192 149,00 €	47 542,67 €

Le compte de gestion est conforme au compte administratif de la commune.

Monsieur Dominique Lenglet soumet au vote le compte administratif.

Conformément à la loi, Monsieur le Maire ne participe pas au vote du compte administratif.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal approuvent le compte de gestion et votent à l'unanimité le compte administratif de la commune Budget M 57.

Compte de gestion /Compte administratif 2023 Budget M 49

Délibérations n°2024-03-03 et n°2024-03-04

Monsieur le Maire cède la parole à Monsieur Dominique Lenglet, 1^{er} adjoint qui présente le compte administratif du service de distribution d'eau potable Budget M49.

SERVICE EAU - COMPTE ADMINISTRATIF EXERCICE 2023							
DEPENSES D'EXPLOITATION				RECETTES D'EXPLOITATION			
Chap.	Libellé	Crédits ouverts €	Mandats émis €	Chap.	Libellé	Crédits ouverts €	Titres émis €
011	Charges à caractère général	57 134,66 €	8 417,10 €	70	Produits des services, du domaine et ventes	64 000,00 €	31 791,75 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	15 000,00 €	14 500,00 €	74	Dotations et participations	905,00 €	0,00 €
014	Atténuation de produits	7 520,00 €	77,00 €				
65	Autres charges de gestion courante	6 000,00 €	1 794,25 €	75	FCTVA	0,00 €	2 738,07 €
67	Charges exceptionnelles	1 000,00 €	0,00 €	77	Produits exceptionnels	0,00 €	2 324,50 €
68	Dotations aux provisions	6 450,00 €	4 496,91 €	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 932,00 €	724,50 €
023	Virement à la section d'investissement	49 124,12 €	0,00 €				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 071,00 €	9 063,50 €	002	Excédent de fonctionnement N-1	84 462,78 €	0,00 €
TOTAL		151 299,78 €	38 348,76 €	TOTAL		151 299,78 €	97 598,82 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT				RECETTES D'INVESTISSEMENT			
Chap.	Libellé	Crédits ouverts €	Mandats émis €	Chap.	Libellé	Crédits ouverts €	Titres émis €
21	Immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	10	FCTVA - TA - excédents de fonds capitalisés	142 302,75 €	66 184,56 €
23	Immobilisations en cours	135 000,00 €	112 511,40 €	13	Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 932,00 €	724,50 €	021	Virement de la section de fonctionnement	49 124,12 €	0,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	0,00 €	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 071,00 €	9 063,50 €
001	Solde d'exécution N-1	63 565,87 €		001	Solde d'exécution N-1	0,00 €	0,00 €
TOTAL		200 497,87 €	113 235,90 €	TOTAL		200 497,87 €	75 248,06 €

Monsieur Dominique Lenglet soumet au vote le compte administratif.

Conformément à la loi, Monsieur le Maire ne participe pas au vote du compte administratif.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal approuvent le compte de gestion et votent à l'unanimité le compte administratif du service Eau Budget M 49.

Renouvellement bail garage

Monsieur le Maire propose au conseil municipal le renouvellement du bail du garage à Monsieur Christian Delville pour l'année civile.

Les membres du conseil municipal approuvent le renouvellement du bail du garage à Monsieur Christian Delville pour l'année civile.

Remplacement temporaire cantine

Monsieur le Maire informe le conseil que Madame Joëlle Franqueville remplacera à la cantine Madame Corinne Lorio lors de son congé maladie.

Le conseil municipal prend note de cette information.

Procédure huisseries salle polyvalente délibération n°2024-03-05

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des difficultés sur la commande des huisseries avec l'entreprise retenue qui fait défaut.

Par conséquent, il informe l'assemblée des démarches menées à ce jour :

- Notification du retrait de la commande
- Courrier adressé à Monsieur le Préfet pour proroger d'un an la subvention DETR attribuée en 2022.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'émettre un titre auprès de la DGFIP du montant de l'acompte pour remboursement auprès de l'entreprise évincée.

Monsieur le Maire propose de rappeler l'entreprise en 2ème position lors de la consultation initiale et d'inscrire à nouveau en dépense au budget 2024 le montant des travaux et d'inscrire à nouveau en recette au budget 2024 le remboursement de l'avance de l'acompte (titre émis par la DGFIP).

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité les démarches entreprises.

Admission non valeur délibérations n°2024-03-06 et n°2024-03-07

A la demande de la DGFIP, il est nécessaire de débattre sur l'admission en non valeur sur le budget M57 la somme de 105.61€.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident d'admettre en non valeur sur le budget M 57 la somme de 105 .61€.

A la demande de la DGFIP, il est nécessaire de débattre sur l'admission en non valeur sur le budget M49 la somme de 1439.38€.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident d'admettre en non valeur sur le budget M49 la somme de 1439 .38€.

Antenne Orange

Monsieur le Maire précise au conseil qu'il a été sollicité par l'entreprise CIRCET qui souhaite installer une antenne Orange sur la commune afin que les usagers puissent bénéficier de plus de réseau.

L'antenne pourrait être installée à l'extrême nord de la parcelle du stade.

Mesdames et Messieurs les conseillers demandent des renseignements complémentaires concernant l'installation de l'antenne.

Monsieur le Maire soumettra ces questions au représentant de l'entreprise CIRCET et informera le conseil lors du prochain conseil municipal.

Questions

Monsieur le Maire transmet les remerciements de Mme Polard pour les marques de sympathie témoignées lors du décès de son époux.

Monsieur le Maire informe que le Conseil Départemental organisera une séance de cinéma en plein air le vendredi 31 Mai 2024 dans le parc de la salle polyvalente.

Madame Julie Stefanovic-Perdigeon demande si les heures de garderie du soir peuvent être étendues jusqu'à 18h30. Monsieur le Maire répond qu'à ce jour il n'est pas possible de mettre en place la garderie du soir jusqu'à 18h30.

Monsieur Didier Fournier et Madame Joëlle Franqueville évoquent la présence de chiens agressifs lors de leur passage en se rendant au cimetière et ne se sentent pas en sécurité en raison d'une clôture de faible hauteur. Monsieur le Maire pose la question à Monsieur Christian Levecque qui confirme qu'il serait nécessaire d'installer une clôture plus haute afin de sécuriser la zone. Monsieur le Maire répond qu'il rencontrera les propriétaires.

Madame Joëlle Franqueville demande pourquoi la salle des fêtes est louée sans la vaisselle. Monsieur le Maire rappelle qu'au début du mandat le conseil a décidé de louer les salles sans la vaisselle et que la vaisselle est réservée aux manifestations de la commune.

Monsieur le Maire remercie les membres du conseil municipal pour toutes les décisions prises ce jour et les interventions constructives de chacun.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt-deux heures.

SEANCE DU 09 AVRIL 2024

L'an deux-mille-vingt-quatre, le 09 Avril à vingt heures, le conseil municipal de la commune de CLERY SUR SOMME, convoqué en séance ordinaire le 25 Mars 2024, s'est réuni dans la salle des délibérations de la Mairie sous la présidence de Monsieur Philippe COULON, Maire.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux suivants : Philippe COULON - Dominique LENGLET - Anne MAUGER - Christian ALARY- Yohan COGET - Jean-François DEWAMIN- Didier FOURNIER- Christian LEVECQUE - Florent SAVARY - Julie STEFANOVIC -PERDIGEON - Éric ZENOBEL.

Secrétaire de séance : Anne MAUGER

Etaient excusés : Mesdames Valérie BISBROUCK, Joëlle FRANQUEVILLE et Messieurs Jean-Philippe CHRETIEN et Mickaël SAINT-SOLIEUX

Etait excusée : Mme Christelle DOBOEUF, secrétaire de mairie.

Procurations :

Mickaël SAINT-SOLIEUX à Philippe COULON
Valérie BISBROUCK à Dominique LENGLET
Joëlle FRANQUEVILLE à Julie STEFANOVIC -PERDIGEON
Jean-Philippe CHRETIEN à Anne MAUGER

Etait inscrit à l'ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 5 Mars 2024

- Budget principal M57

- Affectation du résultat
- Vote des taux d'impositions 2024
- Vote du budget M57 2024

- Budget Eau M 49

- Affectation du résultat
- Fixation du barème 2024
- Vote du budget M49 2024

-Avancement projet Circet

-Elections européennes du 9 Juin 2024

-Questions diverses

Monsieur le Maire ouvre la séance à vingt heures.

Monsieur le Maire demande au conseil l'autorisation d'ajouter deux points à l'ordre du jour.

Les membres présents acceptent ces ajouts.

Points ajoutés à l'ordre du jour :

-Subvention aux associations

-Gratification à une stagiaire

[Approbation du compte-rendu de la séance du 05 Mars 2024](#)

Monsieur le Maire porte au vote l'approbation du compte-rendu du précédent conseil municipal.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la séance du 05 Mars 2024.

[Budget Principal M 57](#)

- [Affectation du résultat](#) délibération : 2024-04-01

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Dominique Lenglet, 1^{er} adjoint qui présente l'affectation du résultat exercice 2023 Budget Principal M 57.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal approuvent et votent à l'unanimité l'affectation du résultat exercice 2023 Budget Principal de la commune M 57.

- [Vote des taux d'impositions 2024](#) délibération : 2024-04-02

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée la volonté de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2024 tels qu'ils étaient appliqués en 2023.

Après débat au sein de l'assemblée, le conseil municipal décide à l'unanimité de conserver les mêmes taux d'imposition en 2024 soit :

- Taux de la taxe d'habitation 16,01 %
- Taux de la taxe sur le foncier bâti 31,83 %

(6,29%+25,54% incorporation TH départementale)

- Taux de la taxe sur le foncier non bâti..... 22,11 %

➤ [Vote du budget M57 2024](#) délibération : 2024-04-03

Monsieur le Maire aborde ce point en soulignant une volonté de bâtir un budget équilibré, sans augmenter les impôts, il est prévu la reconduction des travaux prévus et non exécutés en 2023 ainsi que le programme des travaux 2024 évoqués en DOB :

- travaux de voirie
- parking étang (rue d'Omiécourt)
- bordurage rue de canal
- huisseries de la salle polyvalente

Monsieur le Maire donne la parole à Messieurs Lenglet et Zénobel, conseillers municipaux, pour l'exposé du budget général

COMMUNE - BUDGET EXERCICE 2024							
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
Chap.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	Chap.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles
011	Charges à caractère général	189 403,13 €	192 260,10 €	70	Produits des services, du domaine et ventes	31 926,00 €	32 000,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	223 049,00 €	231 750,00 €	73	Impôts et taxes	132 860,00 €	48 832,00 €
				731	Fiscalité locale	150 658,00 €	246 395,00 €
014	Reversement impôts locaux	45 526,00 €	45 496,00 €	74	Dotations et participations	102 926,00 €	86 484,04 €
65	Autres charges de gestion courante	58 005,00 €	51 780,46 €	75	Autres produits de gestion courante	10 771,00 €	9 542,00 €
66	Charges financières	3 362,00 €	2 104,49 €	013	Atténuation de charges	27 231,00 €	33 725,00 €
67	Charges exceptionnelles	1 000,00 €	1 000,00 €	002	Excédent de fonctionnement N-1	143 773,53 €	158 209,34 €
68	Provision créances douteuses	1 598,00 €	18 950,00 €	76	Produits financiers	4,00 €	0,00 €
042	Amortissements	5 595,00 €	2 910,00 €	77	Produits exceptionnels	0,00 €	100,00 €
023	Virement à la section d'investissement	72 611,40 €	69 036,33 €	7817	Diff. Réalisations	0,00 €	0,00 €
	TOTAL	600 149,53 €	615 287,38 €		TOTAL	600 149,53 €	615 287,38 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT				RECETTES D'INVESTISSEMENT			
Chap.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	Chap.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles
16	Emprunts et dettes assimilées	41 349,00 €	30 100,00 €	10	Dotations, fonds divers et réserves(tadem/fct	28 667,00 €	16 263,73 €
20-202	Frais liés à la réal	0,00 €		13	Subventions d'investissement	31 389,00 €	20 885,00 €
20	Acquisition logiciel			10	Taxe d'aménagement		
21	Travaux	150 800,00 €	119 960,00 €	21-040	Opérations patrimoniales		
21	Matériel de bureau	0,00 €	2 500,00 €	021	virement de la section de fonctionnement	72 611,40 €	69 036,33 €
020	Opé. d'ordre de transfert entre sections	0,00 €		040	Amortissements	5 595,00 €	2 910,00 €
				041	Opé. d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	
21-041	Opérations patrimoniales			023	Travaux en cours remboursement	0,00 €	35 000,00 €
001	Solde d'exécution N-1			001	Solde d'exécution N-1	53 886,60 €	8 464,94 €
	TOTAL	192 149,00 €	152 560,00 €		TOTAL	192 149,00 €	152 560,00 €

Après examen détaillé et délibération, le conseil municipal à l'unanimité, approuve le budget principal de la commune M 57 pour l'année 2024.

Budget Eau M 49

➤ Affectation du résultat délibération : 2024-04-04

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Dominique Lenglet, 1^{er} adjoint qui présente l'affectation du résultat exercice 2023 Budget Service Eau 2023 M49.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal approuvent et votent à l'unanimité l'affectation du résultat exercice 2023 Budget Service Eau M49 .

➤ Fixation du barème 2024 délibération : 2024-04-05

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de ne pas augmenter le prix de vente du m³ d'eau potable et de maintenir le prix de la location des compteurs. De plus, Monsieur le Maire rappelle que la CCHS a voté une nouvelle tarification du SPANC de 10€ au lieu de 16.05€ soit une baisse annuelle de 6.05 €.

- Pour les consommations inférieures ou égales à 100 m³ par semestre : 2,65 € par m³
- Pour les consommations supérieures à 100 m³ par semestre : 2,55 € par m³
- Abonnement – compteur par semestre : 7,50 € inchangé
- Abonnement – compteur agricole par semestre : 9,00 € inchangé

A l'unanimité, le conseil municipal délibère et vote le maintien du prix de vente du m³ d'eau potable ainsi que celui de la location des compteurs pour 2024.

➤ Vote du budget M49 2024 délibération : 2024-04-06

Monsieur le Maire introduit le budget en soulignant l'équilibre du budget et la volonté de poursuivre le changement des compteurs dans les rues suivantes : rue de Maurepas, rue du bois, rue de Cantereine et rue Anne-Marie Vion.

Monsieur le Maire donne la parole à Messieurs Lenglet et Zénobel, conseillers municipaux, pour l'exposé du budget général.

SERVICE EAU - BUDGET EXERCICE 2024							
DEPENSES D'EXPLOITATION				RECETTES D'EXPLOITATION			
Chap.	Libellé	Budget précédent	Nouvelles propositions	Chap.	Libellé	Budget précédent	Nouvelles propositions
011	Charges à caractère général	57 134,66 €	40 126,22 €	70	Produits des services, du domaine et ventes	64 000,00 €	58 000,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	15 000,00 €	15 000,00 €	74	Dotations et participations	905,00 €	19,21 €
014	Atténuation de produits	7 520,00 €	20 056,21 €				
65	Autres charges de gestion courante	6 000,00 €	1 500,00 €	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 932,00 €	483,00 €
67	Charges exceptionnelles	1 000,00 €	1 000,00 €	781	Reprise de provisions	0,00 €	1 290,00 €
6817	Provision créances douteuses	6 450,00 €	0,00 €				
023	Virement à la section d'investissement	49 124,12 €	98 670,06 €				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 071,00 €	1 779,00 €	002	Excédent de fonctionnement N-1	84 462,78 €	118 339,28 €
	TOTAL	151 299,78 €	178 131,49 €		TOTAL	151 299,78 €	178 131,49 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT				RECETTES D'INVESTISSEMENT			
Chap.	Libellé	Budget précédent	Nouvelles propositions	Chap.	Libellé	Budget précédent	Nouvelles propositions
21	Immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	10	FCTVA - TA - excédents de fonds capitalisés	142 302,75 €	10 033,94 €
23	Immobilisations en cours	135 000,00 €	110 000,00 €	13	Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 932,00 €	483,00 €	021	Virement de la section de fonctionnement	49 124,12 €	98 670,06 €
2315	Reste à réaliser	0,00 €	0,00 €	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 071,00 €	1 779,00 €
				1068	Affectation de résultat		101 553,71 €
001	Déficit d'investissement	63 565,87 €	101 553,71 €	001	Solde d'exécution N-1	0,00 €	0,00 €
	TOTAL	200 497,87 €	212 036,71 €		TOTAL	200 497,87 €	212 036,71 €

Après examen détaillé et délibération, le conseil municipal à l'unanimité, approuve le budget Eau M49 pour 2024.

[Avancement projet Circet](#)

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le projet est ajourné pour le moment.

[Elections européennes du 9 Juin 2024](#)

Monsieur le Maire rappelle que les élections européennes se tiendront le 09 Juin à la mairie de 8H à 18 H. Lors de ce conseil, il a été établi l'organisation du bureau avec la désignation du secrétaire, des assesseurs.

[Subventions aux associations](#) délibération : 2024-04-07

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'attribuer des subventions aux associations désignées ci-dessous :

- Société de Longue Paume 1500€
- Clique de Sailly -Saillisel 300 €
- Cléry Entente Loisirs 2000 €

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal approuvent et votent à l'unanimité l'attribution des subventions aux associations.

[Gratification à une stagiaire](#) délibération :2024-04-08

Monsieur le Maire propose d'octroyer une gratification de 100 € à un stagiaire pour services rendus à la commune.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal votent à l'unanimité la gratification de 100 €.

Questions diverses

↳ [CSNE délibération :2024-04-09](#)

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée le projet de la Société du Canal Seine Nord Europe d'acquérir en pleine propriété la parcelle ZK n°32 lieu-dit Chemin rural d'une surface de 00ha01a 18 ca , acquisition qui s'inscrit dans le projet de construction du canal Seine Nord Europe ,d'un montant de 120 €.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal valident l'évaluation de la parcelle ZK n°32 lieu-dit Chemin rural d'une surface de 00ha01a18ca d'un montant de 120€ et autorisent Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à l'expropriation, notamment l'acte de traité d'adhésion à expropriation.

↳ [Convention CDG 80 Médecine préventive délibération : 2024-04-10](#)

Monsieur le Maire informe les membres du conseil qu'il est opportun de renouveler la convention signée en 2010 avec le CDG 80 dans le cadre de la médecine préventive à destination des agents employés par les collectivités.

Les membres du conseil autorisent Monsieur le Maire à procéder à toutes les démarches nécessaires et à signer le renouvellement de la convention avec le CDG 80.

↳ [Autorisations spéciales d'absence délibération : 2024-04-11](#)

Monsieur le Maire porte à la connaissance du conseil les modalités des autorisations d'absence des agents des collectivités

Après examen détaillé et délibération, le conseil municipal à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes nécessaires pour permettre la mise en œuvre de ces autorisations d'absence.

↳ [Prime pouvoir d'achat](#)

Monsieur le Maire informe l'assemblée des modalités de la prime pouvoir d'achat exceptionnelle pour certains agents de la fonction publique territoriale.

Après délibération et compte tenu que la commune a mis en œuvre depuis plusieurs années l'attribution des primes annuelles dans le cadre du RIFSEEP, le conseil municipal à l'unanimité a décidé de ne pas laisser suite à ce dispositif.

↳ [Conseil d'école](#)

Monsieur le Maire donne la parole à Mesdames Anne Mauger et Julie Stefanovic -Perdigeon afin qu'elles évoquent les points abordés lors du conseil d'école du 5 avril. Elles présentent les deux projets de sortie prévus en fin d'année, en Juin visite de la ferme pédagogique de Souastre et en Juillet déplacement à Albert lors du passage de la flamme olympique.

Monsieur le Maire propose le financement du transport de ces deux sorties.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal votent le financement du transport des sorties scolaires.

[Cinéma plein-air](#)

Monsieur le Maire rappelle qu'une séance de cinéma en plein air organisée par le Conseil Départemental aura lieu le 31 Mai 2024 dans le parc de la salle polyvalente. Dès 19h, une restauration et une buvette seront installées pour le public en attendant la projection du film.

[Cérémonie du 8 Mai](#)

Monsieur le Maire aborde les cérémonies du 8 Mai qui débiteront à 10h devant la plaque commémorative d'Anne-Marie Vion suivie d'un dépôt de gerbe au monument aux morts en présence de la clique de Sailly Saillisel.

Le conseil municipal prend note de toutes ces informations.

Monsieur le Maire remercie les membres du conseil municipal pour toutes les décisions prises ce jour et les interventions constructives de chacun.

Le prochain conseil municipal aura lieu le 13 Mai à 20h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt-deux heures.

SEANCE DU 14 MAI 2024

L'an deux-mille-vingt- quatre, le 14 Mai 2024 à vingt heures,

Le conseil municipal de la commune de Cléry sur Somme, convoqué en séance ordinaire le 3 Mai 2024, s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie sous la présidence de Monsieur Philippe COULON, Maire.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux suivants : Philippe COULON - Dominique LENGLET - Anne MAUGER - Yohan COGET - Jean-François DEWAMIN- Joëlle FRANQUEVILLE - Christian LEVECQUE - Mickaël SAINT-SOLLIEUX - Éric ZENOBEL.

Secrétaire de séance : Anne MAUGER

Etaient excusés : Mesdames Valérie BISBROUCK et Julie STEFANOVIC -PERDIGEON et Messieurs Christian ALARY, Jean-Philippe CHRETIEN et Florent SAVARY.

Etait excusée : Mme Christelle DOBOEUF, secrétaire de mairie.

Procurations :

Christian ALARY à Philippe COULON

Jean-Philippe CHRETIEN à Dominique LENGLET

Julie STEFANOVIC -PERDIGEON à Anne MAUGER

Didier FOURNIER à Éric ZENOBEL

Valérie BISBROUCK à Joëlle FRANQUEVILLE

Etait inscrit à l'ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 10 Avril 2024

- FDE dénomination
- PETR Barème ADS
- Branchement AEP 2024, consultation
- Travaux de voirie 2024, convention CCHS
- Jurés d'assises 2024
- Commission de contrôle de la liste électorale
- Huisseries salle polyvalente
- Tourisme SCNE CCHS
- Civisme
- Soirée Cinéma plein-air
- Questions diverses

Monsieur le Maire ouvre la séance à vingt heures.

Monsieur le Maire demande au conseil l'autorisation d'ajouter un point à l'ordre du jour.

Point ajouté à l'ordre du jour :

- Régie pêche

Les membres présents acceptent ces ajouts.

Approbation du compte-rendu de la séance du 09 Avril 2024

Monsieur le Maire porte au vote l'approbation du compte-rendu du précédent conseil municipal.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la séance du 09 Avril 2024.

Régie pêche délibération n° 2024-05-01

Monsieur le Maire précise que le siège de la régie pêche initialement installé au café de la place doit être désormais à la mairie. Monsieur le Maire propose donc au conseil ce changement.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal approuvent l'installation du siège de la régie pêche à la mairie de Cléry sur Somme.

FDE dénomination délibération n°2024-05-02

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la Fédération Départementale d'Energie de la Somme usuellement appelée FDE 80 a changé de dénomination et se nomme désormais Territoire d'Energie Somme.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal approuvent la dénomination Territoire Energie Somme et donne pouvoir à M le Maire pour signer toutes conventions en cours avec la FDE sous sa nouvelle dénomination.

PETR Barème ADS délibération n°2024-05-03

Monsieur le Maire précise que le PETR Cœur des Hauts de France a décidé de modifier la tarification des actes d'urbanisme et qu'une nouvelle grille de tarification est établie.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité la tarification des actes d'urbanisme réalisée par le PETR.

Branchement AEP 2024, consultation

Monsieur le Maire informe l'assemblée que dans le cadre de la poursuite des travaux de branchement des compteurs d'eau potable, 3 entreprises sont consultées afin d'établir des devis.

Les membres du conseil municipal approuvent et donnent leur accord pour la poursuite de cette consultation.

Travaux de voirie 2024, convention CCHS délibération n°2024-05-04

Monsieur le Maire présente le projet de travaux de voirie qui porte sur la rue du canal, rue de Feuillaucourt, la route d'Albert et le parking des étangs. Le montant prévisionnel des travaux est estimé à 75000 €. Il est proposé de confier la réalisation des travaux à la CCHS pour les intégrer au marché des travaux neufs communautaire. Dans la limite de la dotation 2021/2024 figurant au pacte financier validé par les délibérations concordantes, la CCHS versera un fonds de concours dans la limite de 50% du reste à charge.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve la réalisation des travaux, dit que les crédits nécessaires ont été inscrits au budget, autorise Monsieur le Maire à signer tout document permettant la réalisation des travaux et sollicite un fonds de concours auprès de la CCHS dans la limite du solde disponible revenant à la commune et conformément au pacte financier validé par les délibérations.

Jurés d'assises 2024

Monsieur le Maire porte à la connaissance du conseil que la commune doit désigner trois jurés en vue du tirage au sort public à Péronne. Monsieur le Maire lit le courrier de Monsieur Le Préfet de la Somme concernant les dispositions relatives à la constitution de la liste annuelle du jury d'assises du département de la Somme 2025.

Monsieur le Maire procède au tirage au sort.

Les personnes désignées sont :

- Madame Frémaux Zénobel Chrystelle
- Monsieur Lefevre Adrien
- Monsieur Gentilhomme Alain

Les personnes désignées seront prochainement averties par courrier.

Le conseil municipal prend acte du tirage au sort des jurés d'assises.

Commission de contrôle de la liste électorale

Monsieur le Maire rappelle que la commission de contrôle de la liste électorale se réunira le Jeudi 16 Mai 2024 à 18h à la mairie.

Le conseil municipal prend note de cette information.

Huisseries salle polyvalente

Monsieur le Maire expose le résultat de la négociation avec l'entreprise « instinct fenêtre (2^{ème} lors de la 1^{ère} consultation) suite à la défaillance de l'entreprise RENO'HA à qui les travaux avaient été initialement confiés.

Après en avoir débattu, l'assemblée à l'unanimité, décide de confier les travaux d'huissierie de la salle polyvalente à l'entreprise « Instinct fenêtre » pour un montant de 63 856,26 HT soit 76 627,51 TTC, le montant des travaux étant inscrit au budget principal 2024.

Tourisme SCNE CCHS

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la Société du Canal Seine Nord Europe a décidé d'organiser une balade panneautique au parcours des oiseaux du 1^{er} Juillet au 30 Septembre 2024, afin de communiquer sur la construction du canal et du pont canal.

Le conseil municipal prend note de cette information.

Civisme

Monsieur le Maire rappelle la réglementation en matière de civisme concernant le bruit, le brulage, les déjections canines et les dépôts de déchets.

Une note de rappel pour information sera à nouveau distribuée à l'ensemble des administrés sur le sujet.

Soirée Cinéma plein-air

Monsieur le Maire rappelle que le vendredi 31 Mai à 21h30 aura lieu une séance de cinéma en plein air organisée par le Conseil Départemental. Une note d'information sera diffusée à l'ensemble de la population.

Questions diverses

- Monsieur le Maire évoque le voyage des aînés qui aura lieu le Jeudi 12 Septembre 2024 et précise qu'un courrier sera adressé aux personnes concernées.
- Monsieur le Maire informe qu'un double conteneur partagé géré par la CCHS sera installé rue Anne-Marie Vion.

Monsieur le Maire remercie les membres du conseil municipal pour toutes les décisions prises ce jour et les interventions constructives de chacun.

Le prochain conseil municipal aura lieu le 11 Juin 2024 à 20h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt-deux heures quinze.

SEANCE DU 11 JUIN 2024

L'an deux-mille-vingt-quatre, le onze Juin 2024 à vingt heures,

Le conseil municipal de la commune de CLERY SUR SOMME, convoqué en séance ordinaire le 31 Mai 2024, s'est réuni dans la salle des délibérations de la Mairie sous la présidence de Monsieur Philippe COULON, Maire.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux suivants : Philippe COULON - Dominique LENGLET - Anne MAUGER - Valérie BISBROUCK - Jean-François DEWAMIN- Didier FOURNIER- Joëlle FRANQUEVILLE - Julie STEFANOVIC -PERDIGEON -Éric ZENOBEL.

Secrétaire de séance : Anne MAUGER

Etaient excusés : Messieurs Christian ALARY, Jean-Philippe CHRETIEN, Yohan COGET, Mickaël SAINT-SOLIEUX, Florent SAVARY.

Etait absent Christian LEVECQUE

Etait excusée Mme Christelle DOBOEUF, secrétaire de mairie.

Procurations :

Christian ALARY à Philippe COULON

Jean-Philippe CHRETIEN à Dominique LENGLET

Yohan COGET à Jean-François DEWAMIN

Florent SAVARY à Didier FOURNIER

Etait inscrit à l'ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 14 Mai 2024
- Recensement 2025
- Branchement AEP 2024 3 ème tranche
- Compte Financier Unique Convention
- Antenne Orange-Circet
- Classement de l'église Saint Martin
- Réunion d'information panneautique SCSNE
- Pass Vacances saison estivale
- Questions diverses

Monsieur le Maire ouvre la séance à vingt heures.

Monsieur le Maire demande au conseil l'autorisation d'ajouter deux points à l'ordre du jour.

Points ajoutés à l'ordre du jour :

- Nomination d'un garde-pêche
- Elections législatives

Les membres présents acceptent ces ajouts.

Approbation du compte-rendu de la séance du 11 Mai 2024

Monsieur le Maire porte au vote l'approbation du compte-rendu du précédent conseil municipal.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la séance du 11 Mai 2024.

Nomination d'un garde-pêche **délibération n° 2024-06-01**

Monsieur le Maire propose de nommer un deuxième garde-pêche Monsieur Josse Grégory qui sera chargé à titre gracieux de la surveillance des activités de pêche sur l'étang communal.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal votent à l'unanimité la nomination de Monsieur Grégory Josse à la fonction de garde-pêche.

Elections législatives

Monsieur le Maire rappelle que les élections législatives se tiendront le 30 Mai et le 07 Juillet de 8h à 18h. Lors de ce conseil, il a été établi l'organisation du bureau avec la désignation du secrétaire, des assesseurs ainsi que les tours de garde des membres du bureau de vote.

Recensement 2025 délibération n°2024-06-02

Monsieur le Maire informe le conseil que le recensement de la commune aura lieu en 2025 et qu'à cet effet un agent recenseur doit être recruté et que ce dernier percevra une rémunération.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal votent à l'unanimité le recrutement d'un agent recenseur : Mme Claire SAVARY qui sera rémunérée par un forfait de 1 500 € brut pour la mission.

Branchement AEP 2024 3ème tranche délibération n°2024-06-03

Dans le cadre de la poursuite des travaux de reprise des branchements d'eau potable, Monsieur le Maire a fait établir un devis par 3 entreprises pour la suite des travaux de sortie des compteurs d'eau sur le domaine public pour les rues qui ont été définies. Il en ressort la synthèse suivante :

Branchement Aep 3^{ème} tranche				
ENTREPRISES	Nombre de Branchements	TTC	HT	Prix Moyen HT
EHTP Arras	70	138 600	115 500	1 650
SAS DERUY Rancourt	70	114 228	95 190	1 359,85
ADDUCTEAM Abbeville	70	125 280	104 400	1 491,43

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident de confier les travaux à l'entreprise SAS DERUY Terrassement et Assainissement, moins disante, et donnent délégation à Monsieur le Maire pour signer tous documents relatifs à cette commande.

Compte Financier Unique Convention

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre du développement de l'administration électronique, le conseil municipal a choisi d'effectuer par voie électronique la transmission de tout ou partie des actes soumis au

contrôle de l'égalité et qu'une convention comprenant la référence du dispositif homologue de télétransmission a été signée avec le préfet.

Antenne Orange-Circet

Monsieur le Maire annonce que le projet d'installation d'une antenne de téléphonie porté par l'entreprise Circet sur la commune est annulé.

Classement de l'église Saint Martin

Monsieur le Maire procède à la lecture de l'arrêté préfectoral portant inscription au titre des monuments historiques en totalité de l'église Saint Martin.

Réunion d'information panneautique SCSNE

Monsieur le Maire précise que la SCSNE propose une balade panneautique autoportante sur le site du parcours des oiseaux de Juillet à Novembre 2024 qui abordera le projet du canal. Monsieur le Maire invite les élus à participer l'inauguration de ce parcours le Jeudi 27 Juin de 10h à 12h.

Pass Vacances saison estivale

Monsieur le Maire informe que la commune s'associe à nouveau à l'opération Pass Vacances organisée par la CCHS pour les enfants de la commune âgés de 0 à 15 ans. L'information est diffusée auprès des familles.

Questions diverses

- Le **cyclo club** de Chaulnois sera de passage pour sa randonnée annuelle à Cléry sur Somme et prévoit un ravitaillement aux abords de nos étangs, rue d'Omiécourt **le 16 Juin prochain**.
- Le **spectacle de fin d'année de l'école** se tiendra le **samedi 29 Juin prochain** à la salle des fêtes.
- Suite au courrier d'une administrée, se plaignant de la parcelle insalubre qui jouxte son habitation. Monsieur le Maire prendra contact à nouveau avec le propriétaire de cette parcelle.
- Monsieur le Maire informe du remplacement provisoire à la cantine par Mlle AGNOLETTI jusqu'aux vacances scolaires, à compter du 17 Juin 2024 (3 semaines).
- Monsieur le Maire fait lecture du courrier d'une administrée relatif au vol d'objets symboliques sur la sépulture de leur fils. L'ensemble du conseil municipal déplore ces actes odieux et demande à chacun de faire remonter toute attitude suspecte dans le village.
- Le **spectacle de Noël** pour les enfants du village aura lieu le **dimanche 15 Décembre 2024** à la salle des fêtes.
- La **distribution des colis de Noël** aux aînés se fera le **samedi 14 Décembre 2024**.

Monsieur le Maire remercie les membres du conseil municipal pour toutes les décisions prises ce jour et les interventions constructives de chacun.

Le prochain conseil municipal aura lieu le **3 Septembre 2024 à 20h**.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt et une heures quarante-cinq minutes.

SEANCE DU 10 SEPTEMBRE 2024

L'an deux-mille-vingt- quatre, le 10 Septembre 2024 à vingt heures,

Le conseil municipal de la commune de Cléry sur Somme, convoqué en séance ordinaire le 3 Septembre 2024, s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie sous la présidence de Monsieur Philippe COULON, Maire.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux suivants : Philippe COULON – Dominique LENGLET – Christian LEVECQUE- Jean-François DEWAMIN-Yohan COGET-Joëlle FRANQUEVILLE-Didier FOURNIER-Julie STEFANOVIC-PERDIGEON- Éric ZENOBEL.

Secrétaire de séance : Julie STEFANOVIC-PERDIGEON

Etaient excusés : Anne Mauger- Jean-Philippe CHRETIEN-Christian Alary- Florent SAVARY-Mickael SAINT-SOLIEUX-Valérie BISBROUCK

Procurations : Anne MAUGER à Joëlle FRANQUEVILLE
Jean-Philippe CHRETIEN à Jean-François DEWAMIN
Christian ALARY à Philippe COULON
Florent SAVARY à Didier FOURNIER
Mickael SAINT-SOLIEUX à Christian LEVECQUE
Valérie BISBROUCK à Yohan COGET

Etait inscrit à l'ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 11 Juin 2024
- Décision modificative budgétaire
- RH
- PLUi
- Passage en CFU (Compte Financier Unique)
- Sinistre mairie
- Question diverses

Monsieur le Maire ouvre la séance à vingt heures.

Approbation du compte-rendu de la séance du 11 Juin 2024

Monsieur le Maire porte au vote l'approbation du compte-rendu du précédent conseil municipal.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la séance du 11 Juin 2024.

Décisions modificatives Budget Commune 2024 délibérations n° 2024-09-01, n°2024-09-02

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide les modifications suivantes au budget de la commune 2024 pour ajustement :

Chapitre et Article	Montant
BUDGET COMMUNE	
DI CHAP 20 Immobilisations incorporelles	
- Article 203 frais d'études de recherche et de développement et frais d'insertion	+ 1 500
DI Chapitre 21 immobilisations corporelles	
- Article 2131 Bâtiments publics	- 1 500

Chapitre et Article	Montant
BUDGET COMMUNE	
RF CHAP 75 Autres produits de gestion courante	
- Article 7558.88 autres produits divers de gestion courante	+26 000
DF Chapitre 65 Autres charges de gestion courante	
- Article 658.88 autres charges diverses de gestion courante	-26 0000

RH

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du remplacement provisoire de Mme LETE, affectée à la cantine scolaire, convalescente après une intervention chirurgicale jusqu'au 25 octobre 2024.

Il complète également par le remplacement de la secrétaire de mairie, par Mme AVRONSART (ancienne secrétaire) pendant une semaine du 2 septembre au 6 septembre 2024.

Ces remplacements, imprévisibles sont intervenus dans l'urgence afin d'assurer la continuité des services.

PLUi

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de l'avancement du PLUi ayant pour objectif l'arrêt projet n°2 fixé avant la fin de l'année. Il rappelle que la Commune a émis des réserves sur le 1^{er} avant-projet. Le conseil municipal approuve le fait d'émettre les mêmes réserves sur les parcelles 284 et 301.

Pour information, il y aura enquête publique dès que l'arrêt projet sera effectif.

CFU

Monsieur le Maire informe les membres présents que la Commune est passée pour 2024 au compte financier unique.

- Adoption du référentiel M57 (au lieu M 14)
- Référentiel M49 pour le service Eau.

- Dématérialisation des échanges budget avec la trésorerie= utilisation du protocole PES V2
- Dématérialisation des échanges avec la Préfecture pour le contrôle budgétaire= utilisation de la procédure ACTE BUDGETAIRE (sous format flux XML pour Budget primitif/DM/Comptes administratifs)

Le conseil municipal approuve et prend note de ces informations.

Sinistres

M le Maire informe l'assemblée que 2 procédures sont en cours auprès de l'AMP pour 2 sinistres dans lesquels sont impliqués des tiers.

- Garde-corps des étangs
- Garde-corps et maçonnerie face à la mairie

La procédure d'indemnisation est encours.

Le conseil municipal approuve et prend note de ces informations.

Questions diverses

M le Maire informe le conseil municipal des nouveaux horaires d'ouverture au public du secrétariat de Mairie.

A savoir :

LUNDI	8h30 à 10h30 et 15h30 à 17h00
MARDI	8h30 à 10h30 et 15h30 à 17h00
JEUDI	8h30 à 10h30 et 15h30 à 17h00
VENDREDI	8h30 à 10h30

Les numéros de téléphone portable de M le Maire et des adjoints resteront affichés en Mairie en cas d'urgence.

- Le voyage des aînés se déroulera le 14 septembre destination le Tréport
- Le retour sur le 14 juillet et le concours de pêche organisés par Cléry Loisirs, ont été très positifs, y compris en dehors des frontières du village.
- Le Conseil Départemental, sur la parcelle du bail emphytéotique doit construire 2 places PMR avec accès au 1^{er} site d'observation courant octobre.
- Les travaux de voirie projetés rue du Canal à Omiécourt sont prévus du 15 septembre au 15 octobre 2024.
- Les travaux de réfection de voirie située entre le Calvaire, route de Bouchavesnes et la Vallée 4 œufs ont été exécutés et pris intégralement en charge par le SGAMI, conformément à ce qui a été convenu.

L'ordre du jour étant épuisé.

M le Maire remercie les membres présents pour la qualité des débats et lève la séance à 21h30.

SEANCE DU 15 OCTOBRE 2024

L'an deux-mille-vingt- quatre, le 15 Octobre 2024 à vingt heures,

Le conseil municipal de la commune de Cléry sur Somme, convoqué en séance ordinaire le 4 Octobre 2024, s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie sous la présidence de Monsieur Philippe COULON, Maire.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux suivants : Philippe COULON – Dominique LENGLET – Anne MAUGER – Valérie BISBROUCK - Jean-François DEWAMIN-Yohan COGET-Florent SAVARY - Éric ZENOBEL

Secrétaire de séance : Anne MAUGER

Etaient excusés : Christian ALARY- Didier FOURNIER – Joël FRANQUEVILLE – Christian LEVECQUE - Mickael SAINT-SOLIEUX- Julie STEPHANOVIC PERDIGEON

Absent : Jean-Philippe CHRETIEN

Procurations : Christian ALARY à Philippe COULON

Didier FOURNIER à Eric ZENOBEL

Joël FRANQUEVILLE à Anne MAUGER

Julie STEPHANOVIC PERDIGEON à Florent SAVARY

Christian LEVECQUE à Dominique LENGLET

Mickael SAINT-SOLIEUX à Valérie BISBROUCK

Excusée : Christelle DOBOEUF – Secrétaire de Mairie

Etait inscrit à l'ordre du jour :

• Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 10 septembre 2024

• Budget Principal

~ DM comptable

• Budget Eau

~ DM comptable amortissement

~ Recouvrement de créances

~ Rapport SISPEA

~ Mise à disponibilité du personnel communal

• Baux en cours

• Convention SICAE

• Travaux en cours avancement

• Effacement ligne MT aux étangs

~ Demande de subvention éclairage public

• Questions Diverses

Approbation du compte-rendu de la séance du 10 Septembre 2024

Monsieur le Maire porte au vote l'approbation du compte-rendu du précédent conseil municipal.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la séance du 10 Septembre 2024

Décisions modificatives Budget Commune 2024 délibérations n° 2024-10-01

Monsieur le premier adjoint propose au conseil municipal les modifications suivantes au budget de la commune 2024 pour ajustement et prise en compte des amortissements

Chapitre et Article	Montant
BUDGET COMMUNE	
- Chapitre 012 DF Charges de personnel	
- Article 6411 Personnel titulaire	+ 7 000€
- Article 6413 Personnel non titulaire	- 9 000€
- Article 6450 Charges de sécurité sociale et de prévoyance	+ 11 500 €
- Chapitre 011 DF Charges à caractère général	
- Article 615231 Voiries	-9 500 €

Le CM, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité ces modifications au budget 2024 pour ajustement.

• Budget de l'eau délibérations n° 2024-10-02

Monsieur le premier adjoint propose au conseil municipal les modifications suivantes au budget de l'eau 2024 pour ajustement et prise en compte des amortissements

Chapitre et Article	Montant
BUDGET COMMUNE	
- DF Chapitre 68 Dotations aux amortissements	
- Article 681 Dotations aux amortissements et provisions	1776,68 €
- RF Chapitre 75 Autres produits de gestion courante	
- Article 7588 Autres	1776,68 €
- DI Chapitre 21 Immobilisations corporelles	
- Article 213 Constructions	+281,14€
- Article 2156 Matériel spécifique d'exploitation	
- Article 2157 Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels	+1143,01€

	+352,53€
- RI Chapitre 28 Amortissements des immobilisations	
- Article 2813 Constructions	281,14
- Article 28156 Matériel spécifique d'exploitation	1143,01
- Article 28157 Agencements et aménagements du matériel et outillage industrie	352,53

Le CM après en avoir délibéré décide à l'unanimité ces modifications au budget 2024 pour ajustement.

- **Recouvrement de créances anciennes délibérations n° 2024-10-03**

Monsieur le maire expose le relevé des petites créances anciennes consignées dans un récapitulatif émis par la DGFIP, il s'agit notamment d'une succession de petits montants et de location de compteurs d'habitation à ce jour non habitée. À la demande de la DGFIP il y a lieu d'effacer ces créances.

Après en avoir délibéré le CM donne son accord pour la suppression de ces créances.

- **Rapport SISPEA délibérations n° 2024-10-04**

Monsieur le Maire rappelle l'obligation de produire un rapport annuel au service de l'état. Après exposition des données du rapport SISPEA pour l'année 2023 dans lequel il ressort un rendement du réseau de 82.1% et une conformité microbiologique de 100%

Le CM approuve à l'unanimité le rapport SISPEA pour l'année 2023.

- **Mise à disposition de personnel communal délibérations n° 2024-10-05**

Monsieur le maire rappelle à l'assemblée que lors de l'élaboration du budget M49 pour 2024 il a été prévu d'évaluer la dépense en personnel de la commune pour le fonctionnement du service, la dépense 2024 a été établie après calcul à la somme de 15000€.

Le CM après en avoir délibéré décide à l'unanimité des membres présents que le budget M49 remboursera le budget M57 pour la somme de 15 000€ pour l'année 2024 correspondant aux frais de personnel mis à disposition pour le service.

- **Baux en cours délibérations n° 2024-10-06**

Monsieur le maire évoque le problème de plantes invasives qui ont à nouveau proliféré sur la parcelle louée au marais de Buscourt en limite de la commune de Feuillères. Compte tenu de la gêne à jouir entièrement de cette parcelle monsieur le Maire ouvre le débat sur le sujet.

Il en ressort une proposition de réduire, pour 2024/2025, à titre exceptionnel, le prix de location à hauteur de moins 1000€.

Après délibération le CM décide à la majorité des membres présents d'ajuster le barème tel que défini ci-dessus.

- **Convention SICAE délibérations n° 2024-10-07**

Monsieur le maire confirme au CM que l'étude de l'effacement de la ligne MT sur les étangs est en cours. Il a lieu pour ce projet d'établir une convention d'occupation sur le domaine public de la commune avec la SICAE afin d'y implanter un nouveau transformateur.

Le CM donne son accord et mandate Monsieur le Maire pour signer la convention d'occupation du domaine public de la commune avec la SICAE.

- **Travaux en cours d'avancement**

Voirie

Rue du canal → Reste à faire gravillonnage accotement + 2 enrochements plateforme retournement

Parking des étangs → Terminé attente des levées du gazon

Rue de Feuillaucourt → Bordurage + raccords de voirie terminés

Route d'Albert → Bordurage en attente convention du CD80

Parking parcours des oiseaux (CCHS) → Terminé attente levée gazon

CD80 → 2 places PMR + accès PMR observatoire (Dimension des places PMR demande explication auprès du CD80)

Bâtiments

Salle polyvalente : huisserie livrées / travaux avancés à environ 50% / réception des travaux prévus mi-novembre

Eau Potable

- Changement de compteurs AEP 3^{ème} tranche / mailing à la parcelle distribuée / investigations octobre 2024 / travaux prévus en novembre 2024

- **Effacement MT rue d'Omiécourt délibérations n° 2024-10-08**

Monsieur le maire expose à l'assemblée que la SICAE envisage l'enfouissement de la MT rue d'Omiécourt ainsi que l'implantation d'un poste de transformation pour l'année 2025

Ces travaux sont à la charge en totalité du concessionnaire afin d'accompagner ce projet. La commune doit, en travaux d'accompagnement, rénover son réseau d'éclairage public dans l'emprise du chantier.

Le montant prévisionnel chiffré par la FDE est de 76 581,74€ HT

La FDE s'engage à prendre à sa charge 20% des travaux. Il y a lieu de solliciter différents organismes pour l'attribution de différentes subventions au titre :

- Protection de la nature (entrave vol de cygnes)
- Développement du tourisme (zone remarquable)
- Transition écologique (Leds)

Après en avoir délibéré, le CM donne son accord à l'unanimité pour candidater auprès du CD80, conseil régional, DETR et fonds verts afin d'obtenir les subventions nécessaires à la faisabilité du projet.

Le CM donne pouvoir à Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches se rapportant au projet

• **Questions diverses**

- Sinistre des étangs et de la mairie en cours d'instruction auprès de l'assurance
- Cérémonie du 11 novembre
- Colis des aînés distribution le 14/12
- Noël des enfants, spectacle le 15/12
-

Monsieur le Maire remercie les membres présents pour la qualité de leurs interventions.

Prochaine réunion à programmer.

L'ordre du jour étant épuisé monsieur le Maire lève la séance à 22h45.

Les Commémorations

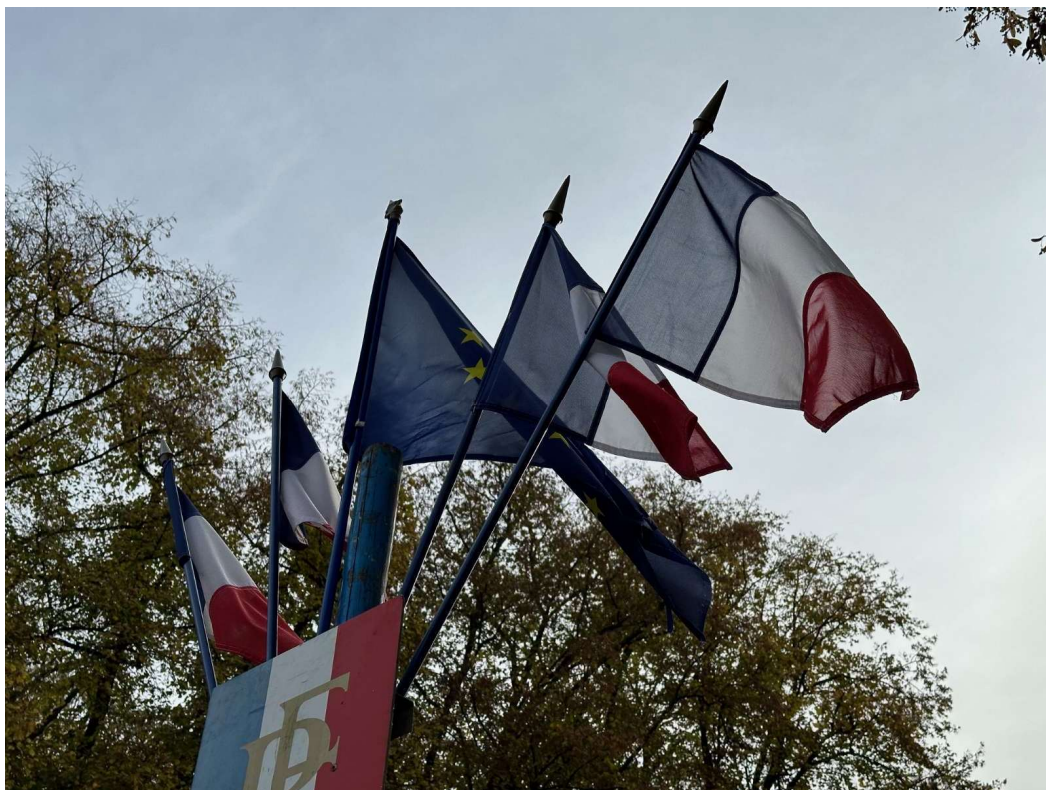
Monsieur le Maire et les membres du conseil municipal se sont recueillis dans les lieux mémoriaux de notre commune lors des cérémonies d'hommage aux victimes civiles et militaires des conflits de la Première Guerre Mondiale et de la Deuxième Guerre Mondiale.

8 Mai 1945



Fête Nationale

Pavoisement de la mairie et du monument aux morts



11 Novembre 1918



Page 1 sur 3

MESSAGE

de Monsieur Sébastien LECORNU, ministre des Armées et des
Anciens combattants

et de Monsieur Jean-Louis THIERIOT, ministre délégué auprès du
ministre des Armées et des Anciens combattants

106ème anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918

C'était il y a 106 ans, en 1918. À la 11ème heure du 11ème jour du 11ème mois, de la boue des Flandres à la frontière suisse, les clairons égrènent les notes du « cessez-le-feu ». Aux fiertés de la victoire se mêle le cortège d'ombres des « péris en terre », accompagné de ceux qui les pleurent. Ce sont ces sacrifices que nous commémorons aujourd'hui, auxquels sont agrégés depuis 2012 celui de tous les « morts pour la France ».

Honorer leur mémoire, c'est écouter ce qu'ils nous disent encore aujourd'hui.

Ils nous laissent un devoir de gratitude, de lucidité et d'espérance.

Le devoir de gratitude, c'est tout simplement se souvenir du sacrifice de ces jeunes hommes, habités des promesses de la vie, qui ont consenti à tout donner pour que la France demeure. Les épreuves qu'ils ont traversées sont inimaginables.

Pour nous en imprégner, laissons la parole à un témoin, le général de Castelnau. Leur vie, c'était « marcher, marcher encore, marcher quand même à demi-mort de fatigue, trempé jusqu'aux os, transi de froid ou bien épuisé de chaleur et de soif dans l'air embrasé d'une journée torride (...). Gravier la pente du terrain sous le lourd fardeau du sac, charger baïonnette au canon dans le sifflement des balles, le crépitement des mitrailleuses et le mugissement des obus. Combattre le jour, combattre la nuit, veiller toujours ; mourir obscurément dans le sillon d'un labour ».

Le devoir de lucidité, c'est de ne pas oublier que 21 ans après que les canons se fussent tus, il a fallu reprendre les armes en 1939. La conjonction de la lâcheté et de l'aveuglement ont transformé la « der des der » en « armistice de vingt ans » pour reprendre les mots du maréchal Foch. À l'heure où la tragédie de la guerre a fait son grand retour en Europe, à l'heure où certaines puissances remettent en cause tous les fondements de l'ordre et du droit international, ceux de 14 et ceux de toutes les guerres nous murmurent de continuer à défendre la paix.

Le devoir d'espérance, c'est de ne jamais douter des ressources de la France pour venir à bout des défis qui se présentent à elle. La guerre change de visage, mais de génération en génération, les soldats de France demeurent animés de la même volonté de défendre l'honneur et la patrie.

En cette année du 80ème anniversaire de la Libération, souvenons-nous des soldats du commando Kieffer qui ont foulé les plages de Normandie le 6 juin 1944 ; souvenons-nous des soldats de la 1ère armée de Lattre qui ont débarqué en Provence ; de ceux de la 2ème division blindée du général Leclerc qui depuis le désert, à Kouffra, sont remontés jusqu'à Strasbourg pour la libérer et accomplir leur serment ; souvenons-nous des héros de la résistance intérieure, mais aussi du calvaire des incorporés de force d'Alsace-Moselle, souvenons-nous du courage des parachutistes de Dien Bien Phu, de celui des soldats qui se battent en opération extérieure et

notamment ceux du Liban qui y défendent la paix depuis 1978 : comment ne pas voir que ces combattants ressemblent comme des frères aux Poilus de 1914 ?

Au fil de notre histoire, les soldats morts pour la France, ceux tombés pour le service de la Nation, ou pour le service de la République nous disent les pérennités françaises. Toujours, nos armées sont là pour accomplir la mission.

C'est pourquoi, réunis au pied du monument aux morts, élus, anciens combattants de toutes les générations du feu, enfants des écoles, nous ne sommes pas seulement la garde des morts, nous sommes d'abord les sentinelles des vivants.

Vive la République !

Et vive la France !

Le Voyage des Aînés

Ce jeudi 12 septembre, ce sont deux autocars grand tourisme qui furent nécessaires pour embarquer nos 70 aînés en escapade vers les 3 villes sœurs.



C'est à 10h30 que nous étions accueillis par le conservateur du château d'Eu pour un briefing détaillé de notre future visite : Musée Louis Philippe avec le parc et ses jardins à la française implanté par la grande demoiselle, comtesse d'Eu (1627-1693), les parquets commandés par Louis Philippe, les meubles aux magnifiques tapisseries déposés par le mobilier national, la galerie de Guise et ses portraits...



Puis, l'heure du déjeuner arrive enfin... Après quelques amuses bouche à l'apéro, un doux silence s'installe dans le joli décor de la Brasserie de la côte au Tréport ! C'est que l'entrée est servie, et il faut de la concentration pour déguster cet œuf mollet qui nage dans son bouillon de poule paré de pépites de foie gras !! L'Entrecôte os à moelle, le fromage local et les monstrueuses profiteroles au chocolat chaud se sont ensuite chargés de boucler un repas fort copieux dans une ambiance bien sympathique.

Pas tout à fait, puisqu'à l'unanimité, nos chers convives ont fortement suggéré à Monsieur le Maire de leur offrir le traditionnel pouce café pour soi-disant « digérer »

Pas le choix ! Ce fût avec grand plaisir ...





Vers 15h30, quartier libre dans la belle ville du Tréport sous le soleil qui fait son apparition, mais pour les plus téméraires embarquement à bord de l'étoile filante, bateau de promenade pour longer les falaises, sur une mer quelque peu démontée, il fallait bien se cramponner.

L'expérience a ravi les amateurs de sensation.





Après une journée aussi chargée d'émotion, il était temps de rejoindre notre clocher en mode... récupération, prendre la photo de famille à l'arrivée et rejoindre nos foyers avec pleins de souvenirs à partager ...



Etat Civil

Naissances :

DUPREZ Louise, Eva le 08 mars 2024

MAJOT Ninon, Candice, Ophélie le 08 avril 2024

CORBEAU Alix, Marie -France, Reine-Marie le 26 avril 2024

LELOIR Léo, Bernard, Didier le 06 juin 2024

MARTINEZ Rose, Perrine, Sandrine le 1er juillet 2024

HORDEQUIN Ismérie, Marie-Louise, Annette le 31 juillet 2024

Mariages :

VICART Mathieu et DOYEN Faustine le 18 avril 2024

CHARMENTIER Vivien et MARIEL Mylène le 27 juillet 2024 (PERONNE)

DECLERCQ Didier et LAFARGE Sylviane le 14 septembre 2024

FINGAR Christophe et DARRAS Jenna le 14 septembre 2024

Renouvellement de vœux :

M et Mme AMAND le 14 septembre 2024 (NOCES D'OR)

M et Mme VANEGUE le 31 août 2024 (NOCES DE PORCELAINE)

Décès :

Mme BATON Jeanine veuve Bellement le 13 Décembre 2023

Mme LASSALE Jacqueline veuve REANT le 17 février 2024

M POLARD Laurent le 22 février 2024

Mme MINETTE Kathia épouse FORMENTEL le 11 avril 2024

Mme LECOCQ Régine veuve PERIN le 22 avril 2024

Mme DECRESSAIN Gisèle veuve VERDY le 30 juin 2024

M BATON Maurice le 13 août 2024

M FUSIL Paul le 16 Novembre 2024

Décès de personnes nées à Cléry :

Mme SAVARY Yvonne, Henriette, Emilie le 05 mars 2024 à VALENCIENNES (NORD)

M DESWEL Albert, René le 10 juin 2024 à CREIL (OISE)

M DARLOY Jean, Désiré, Aimé, Julien le 23 juin 2024 à PERONNE (SOMME)

Mme VION Marie-Thérèse, Fernande, Lucienne Estelle le 22 juillet 2024 à AMIENS (SOMME)

Nouveaux propriétaires :

M et Mme LENGLET 107 rue de Cantereine

M et Mme GARNAUD 168 rue des Buttes

M. PLAISANT 172 rue des Buttes

M. et Mme DUCHÂTELLE 17 rue Anne Marie Vion

M. DUPREZ et Mme VANEGUE 89 rue de Cantereine

M. et Mme DARMOISE 4 rue Anne Marie Vion

L'Ecole

En Septembre, 30 élèves ont fait leur rentrée dans deux classes :

-20 élèves en Maternelle et CP avec Mathilde Mille et une autre enseignante assurant la décharge de direction et Doris (ATSEM).

-10 élèves en CE1, CE2, CM1 et CM2 avec Marina Evrard et Bastien Lila (mardi)

Mme Mathilde Mille assure toujours les fonctions de directrice.

Depuis Octobre, Lou-Ann Expert assure un service civique au sein de l'école.

Au printemps, les classes ont reçu la visite d'un fromager qui leur a fait déguster divers fromages et découvrir de nouvelles saveurs.

En Juin, les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont bénéficié de la visite guidée de la chapelle du Souvenir de Rancourt et de la ville de Péronne.

Cette action qui est financée et organisée par la Com de Com de la Haute Somme s'adresse à l'ensemble des classes de CM des 60 communes de la CCHS.

Le 7 Juin, à la veille des élections européennes, la classe des CE1, CE2, CM1 et CM2 a été accueillie par Mme Mauger adjointe qui leur a expliqué le déroulement des élections ainsi que l'organisation d'un bureau de vote. Nos futurs électeurs ont pu exercer leur droit de vote lors d'un vote fictif.



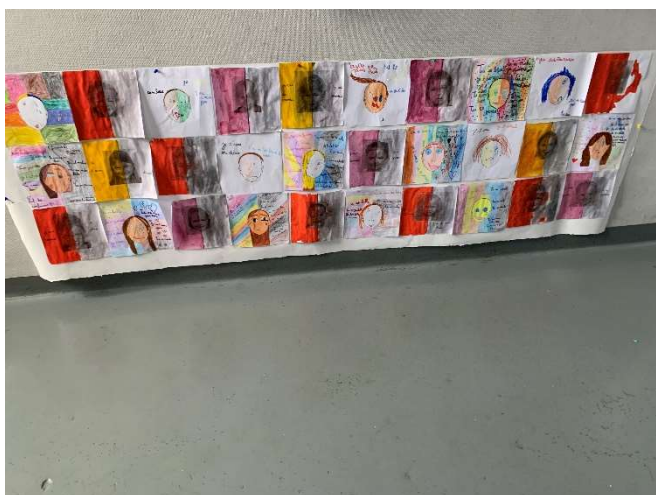
Le 15 Juin, l'école a participé au voyage scolaire à Souastre pour visiter une ferme pédagogique où les élèves ont pu découvrir les animaux et fabriquer du pain. La municipalité a financé le transport et la coopérative scolaire le coût de la visite. L'école a pu bénéficier d'une subvention de la Chambre d'agriculture.



Belle journée ensoleillée, que de beaux souvenirs !!!

Le 24 Juin, la fin de l'année a été marquée par un spectacle musical et chantant sur le thème des Jeux Olympiques.

Le jeudi 7 Novembre, la classe de Mme Evrard s'est rendue au monument aux morts où Mme Mauger a expliqué aux élèves les commémorations du 11 Novembre, travail qui sera poursuivi en classe.



Le Vendredi 8 Novembre, dans le cadre du dispositif national Non au Harcèlement, les élèves ont été sensibilisés à travers divers exercices au harcèlement. Ils ont réalisé une œuvre d'art collective.

Une nouvelle association pour l'école de Cléry-sur-Somme

C'est avec une immense joie que nous vous annonçons la création d'une nouvelle association dédiée à l'école de Cléry-sur-Somme. Après une pause de plusieurs années, cette initiative revient avec un objectif clair : offrir des moments de bonheur et de partage à nos enfants.

Grâce à cette association, nous souhaitons financer des cadeaux pour les élèves ainsi que leur voyage de fin d'année et la kermesse, un moment toujours attendu avec impatience par les petits comme les grands.

Cependant, nous ne pourrons réussir ce beau projet sans votre soutien. Tout au long de l'année, des manifestations et événements seront organisés pour récolter les fonds nécessaires. Nous comptons sur votre participation et votre enthousiasme pour faire de ces rendez-vous des succès. Ensemble, nous pourrons offrir de merveilleux souvenirs à nos enfants et les voir s'épanouir pleinement.

Nous vous remercions d'avance pour votre implication et votre générosité. Restez à l'écoute pour être informé des prochaines dates et rejoignez-nous nombreux pour partager ces instants de convivialité.

L'équipe de l'association "Les petits bouts de Cléry"

La Cantine et la Garderie

Jolie palette de travaux réalisés par les élèves sous la direction de Doris et de Corinne.

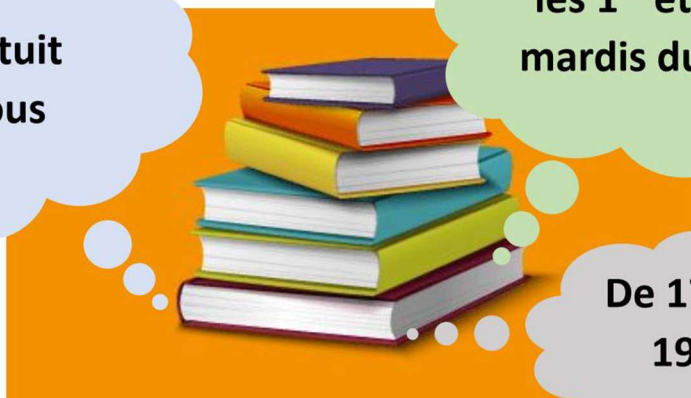


La Bibliothèque

**Prêt gratuit
pour tous**

**Ouverture tous
les 1^{er} et 3^{èmes}
mardis du mois**

**De 17h30 à
19h30**



Vous souhaitez vous distraire,
Vous souhaitez discuter de vos lectures,
Vous souhaitez passer un moment agréable,
Venez à la bibliothèque. Marguerite vous accueillera et vous proposera un bon livre.
Elle reste disponible aux dates prévues mais aussi au-delà du planning au 0322846936.

Planning 2025	1 ^{er} Mardi	3 ^{ème} Mardi
Janvier	7	21
Février	4	18
Mars	4	18
Avril	1	15
Mai	6	20
Juin	3	17
Juillet	1	16
Août	5	19
Septembre	2	16
Octobre	7	
Novembre	12	25
Décembre	2	16

Amis lecteurs,

La bibliothèque sera **exceptionnellement** ouverte les **mercredis 12 et 25 Novembre 2025** aux horaires habituels

Marguerite vous souhaite de très bonnes lectures et vous présente tous ses meilleurs vœux pour 2025.

Concours de pêche



Le samedi 07 Septembre, le concours de pêche a réuni une quinzaine de pêcheurs.ses au bord de l'étang sous un soleil radieux et dans une ambiance très conviviale. Hervé et Grégory ont lancé le concours dès 7H. Chaque pêcheur avait tiré au sort son emplacement.

A midi, tout le monde a posé la canne pour se retrouver autour de la buvette tenue par les membres de l'association Cléry Entente Loisirs. Une restauration sur place leur était proposée, le tout dans la bonne humeur.

A 14h reprise du concours pour une dernière manche jusqu'à 17h.

La fin de la journée s'est terminée par le résultat final. Les épuisettes ont été pesées. Le total du concours était de 31kg 660 dont une tanche de 2kg 380 !!!!

Les trois gagnants se sont vus remettre des bons d'achat offerts par l'association Entente Cléry Loisirs.



Peugniez Pascal

13kg740



Lethien Romuald

4kg880



Lorio Eric

3kg220

Bravo à tous les pêcheurs.ses. Un grand merci à Hervé et à Grégory qui ont organisé cette belle journée. Rendez- vous l'an prochain au bord de nos étangs.





Entente Cléry Loisirs

Cette année 2024 touche bientôt à sa fin, on se retourne, alors on se rappelle de l'évènement estival cher à notre village. Ce troisième opus a accueilli plus de 350 convives. Cette journée fût encore un succès, permis en grande partie par la météo idyllique mais surtout par l'équipe ECL; forte de son expérience des deux fêtes des étangs précédentes. Le 14 juillet qui sans le rappeler est notre fête nationale est devenu un rendez-vous pour les cléricquois, leurs familles et leurs amis. Le concours de pêche, les musiciens, les animaux vivants, la visite du bois, le bar entre les arbres, un repas partagé sont autant de moments qui définissent notre fête des étangs; sans oublier le cadre naturel qui est définitivement la vedette de cet manifestation le jour J mais bien sûr tout au long de l'année.

La contribution de tous est de mise pour parfaire un évènement capable de recevoir autant de monde. Je tiens à remercier le concours de Christophe et Eddy qui facilitent l'organisation technique aussi bien pour la mise en place que pour le démantèlement de l'évènement. Un grand merci à Anne Mauger, Valérie & Philippe Coulon ainsi que tous les membres de l'association qui trouvent toujours le temps pour faire de cette fête un moment profitable pour toutes et tous.

Nous vous attendons l'année prochaine au bord de l'eau, à la même date pour l'édition 2025. D'ici là, bonnes fêtes de fin d'année, portez-vous bien !

Edouard Bisbrouck pour ECL







Société de longue paume de Cléry sur Somme

Félicitations aux sportifs du club !

Le comité directeur de la Société de Longue Paume de Cléry sur Somme tient à féliciter tous les paumistes pour leurs performances exceptionnelles lors de saisons 2024.

Grâce à votre travail acharné, votre détermination et votre esprit d'équipe, notre club a brillé sur de nombreux terrains.

- **Résultats sportifs :**
 - L'équipe de première catégorie terrée (6 contre 6) est devenue vice-championne de France, du jamais vu dans l'histoire du club à ce niveau de pratique.





Une mention spéciale à l'équipe de première catégorie 4 contre 4 qui remporte le challenge Raynal, 30 ans après l'avoir gagné.

CHALLENGE RAYNAL EN 4/4 CATEGORIE PREMIERE à Belloy en Santerre



Coupe de Paris, Victoire d'Emilien et Victor Cardon Gense.

Emilien Cardon Gense, conserve son titre de champion France 1 contre 1 en première catégorie pour la 3^{ème} année consécutive. Il est considéré comme le meilleur joueur de Longue Paume de France. Félicitations à lui.



VETERANS : COMPETITION VETERAN ORGANISEE A CLERY SUR SOMME EN IMAGE



La société de longue paume vous souhaite de BONNES FETES DE FIN D'ANNEE.

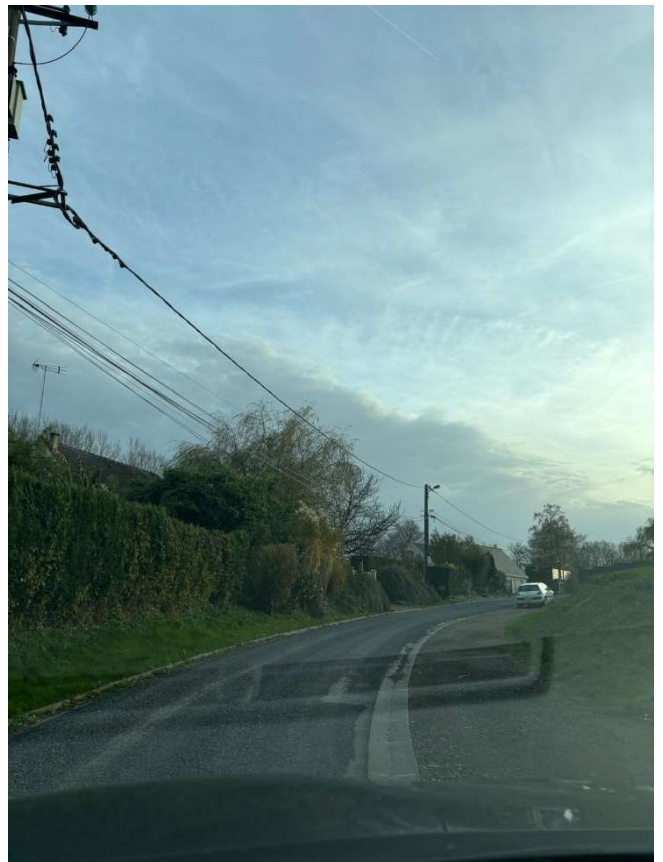
LE PRESIDENT
FLORENT SAVARY

Travaux 2024

Aménagement des abords de l'église



Aménagement de voirie rue du Canal au hameau d'Omiécourt





Réfection du chemin rural d'accès à la vallée œufs (financement par la SGAMI en totalité)

Construction d'un parking sur les étangs rue d'Omiécourt



Bordurage sur RD938 suite à la nouvelle construction

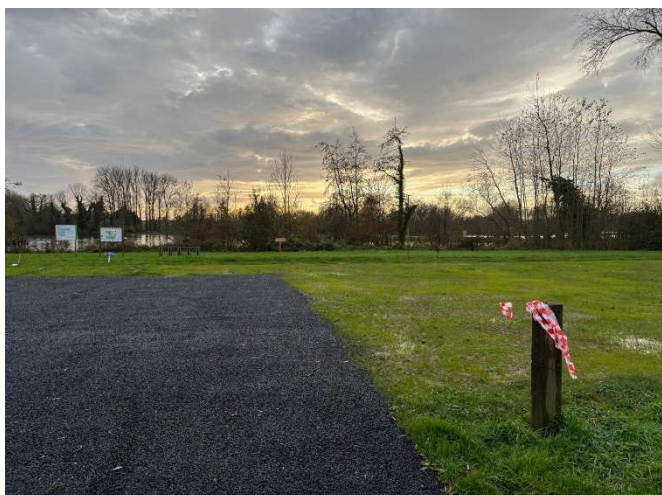
Mise aux normes des compteurs d'eau avec sortie sur domaine public - 3^{ème} tranche

Remplacement de huisseries vétustes à la salle polyvalente



Enrochement ponctuel des berges aux abords des déversoirs

Réfection du parking au parcours des oiseaux



Samaritaine

Quand les églises deviennent des puits
Quand l'eau des étangs se fait source
Le don se fait au creux des saules
L'eau ruisselle en pluie douce
Des mains de la samaritaine
Elle soutient nos vies
Abreuve nos racines
Comme une vague
Nous emporte
Nous élève
Dans un ciel
Infini



C.Telliez

Les Fêtes de Noël



14 DÉCEMBRE

Les conseillers municipaux rendront visite à nos aînés pour leur remettre le traditionnel colis

15 DÉCEMBRE

Un spectacle musical et un goûter seront offerts par la municipalité et l'association Entente Cléry Loisirs. Après avoir accueilli le Père Noël, les enfants de 0 à 12 ans présents se verront remettre des friandises et un chèque-cadeau.

Figure 1 Et les chapelles piquent le ciel.

La Paroisse Saint Jean-Baptiste de Péronne en Vermandois

Au cours de l'année, l'entrée de notre église a connu des travaux d'embellissement et d'accessibilité.

Lors des journées européennes du Patrimoine, l'église a été ouverte au public le dimanche 15 Septembre de 15h à 17h, visite libre au cours de laquelle on a pu découvrir l'exposition consacrée à Maurice Fenaille.

Pour la Toussaint, la grotte de la Vierge a été fleurie.

En décembre pour célébrer la nativité, la crèche sera installée et visible par tous.

Si Noël, c'est la paix

Si Noël, c'est la Paix, la Paix doit passer par nos mains.

Donne la paix à ton voisin...

Si Noël, c'est la Lumière, la Lumière doit fleurir en notre vie.

Marche vers ton frère pour illuminer ses jours.

Si Noël, c'est la Joie, la Joie doit briller sur nos visages.

Souris au monde pour qu'il devienne bonheur.

Si Noël c'est l'Espérance, l'Espérance doit grandir en notre cœur.

Sème l'Espérance au creux de chaque homme.

Si Noël c'est l'Amour, nous devons en être les instruments.

Porte l'Amour à tous les affamés du monde

Auteur inconnu, Haïti

Contact avec la paroisse : Maison Paroissiale 25 rue Georges Clémenceau

80200 Péronne

Permanences à la maison paroissiale : Samedi de 10h à 12h

Permanences téléphoniques au 0322 84 16 90

Du lundi au vendredi

10h à 12h 14h à 16h

Nos Artisans et commerçants

Nos artisans et commerçants

Alioua Habitat Services neuf et rénovation Peinture et Décoration	06 43 58 37 68
Atelier d'ELS Prothésiste ongulaire	07 45 22 85 14
B&C Bijouterie	09 67 22 34 66
B&C Maroquinerie	09 75 96 92 51
Beauty Success	03 23 81 37 10
Bois de Chauffage , M.Flet	03 22 84 34 23
Camping de la Tortille	03 22 83 17 59
D.V.B Impressions	03 22 84 14 48
ED'ELEC Deloffre Jean-Luc	03 22 86 82 47
G 2 L Concession Brisach	03 22 84 72 00
Pano Signalisation	03 22 84 14 48
PW Transport	03 22 84 02 55
SARL Cléry Toitures	03 22 84 18 17

Nos Professions Médicales

Infirmière, Mme Lesage	03 22 84 12 49
Ostéopathe , Mme Stefanovic-Perdigeon	06 99 71 55 73

Enlèvement des nids de bourdons, frelons, guêpes et autres

Ugo Dupraz	06 10 70 41 92
12 rue du Quinconce 80200 Péronne	

Horaires de déchèterie – dates de ramassage

Déchèterie de Péronne –route d’Athènes -09 67 56 57 94
Horaires d’ouverture

ETE du 1er avril au 30 septembre			HIVER du 1er octobre au 31 mars		
LUNDI	Fermée	14h00 - 18h00	LUNDI	Fermée	14h00 - 17h00
MARDI	Fermée	14h00 - 18h00	MARDI	Fermée	14h00 - 17h00
MERCREDI	10h00 - 12h00	14h00 - 18h00	MERCREDI	10h00 - 12h00	14h00 - 17h00
JEUDI	Fermée	14h00 - 18h00	JEUDI	Fermée	14h00 - 17h00
VENDREDI	Fermée	14h00 - 18h00	VENDREDI	Fermée	14h00 - 17h00
SAMEDI	10h00 - 12h00	14h00 - 18h00	SAMEDI	10h00 - 12h00	14h00 - 17h00
DIMANCHE	10h00 - 12h00	Fermée	DIMANCHE	Fermée	

Déchèterie de Péronne –route de Barleux -09 62 58 24 80
Horaires d’ouverture

ETE du 1er avril au 31 septembre			HIVER du 1er octobre au 31 mars		
LUNDI	08h30 - 12h00	Fermée	LUNDI	08h30 - 12h00	Fermée
MARDI	08h30 - 12h00	Fermée	MARDI	08h30 - 12h00	Fermée
MERCREDI	08h30 - 12h00	14h00 - 18h00	MERCREDI	08h30 - 12h00	14h00 - 17h00
JEUDI	08h30 - 12h00	Fermée	JEUDI	08h30 - 12h00	Fermée
VENDREDI	08h30 - 12h00	14h00 - 18h00	VENDREDI	08h30 - 12h00	14h00 - 17h00
SAMEDI	10h00 - 12h00	14h00 - 18h00	SAMEDI	10h00 - 12h00	14h00 - 17h00
DIMANCHE	Fermée		DIMANCHE	Fermée	

Déchèterie de Sailly Saillisel –route du Château -09 75 94 16 90
Horaires d’ouverture

ETE du 1er avril au 30 septembre			HIVER du 1er octobre au 31 mars		
LUNDI	Fermée	14h00 - 18h00	LUNDI	Fermée	14h00 - 17h00
MARDI	Fermée	14h00 - 18h00	MARDI	Fermée	14h00 - 17h00
MERCREDI	10h00 - 12h00	14h00 - 18h00	MERCREDI	10h00 - 12h00	14h00 - 17h00
JEUDI	Fermée	14h00 - 18h00	JEUDI	Fermée	14h00 - 17h00
VENDREDI	Fermée	14h00 - 18h00	VENDREDI	Fermée	14h00 - 17h00
SAMEDI	10h00 - 12h00	14h00 - 18h00	SAMEDI	10h00 - 12h00	14h00 - 17h00
DIMANCHE	10h00 - 12h00	Fermée	DIMANCHE	Fermée	

CLERY SUR SOMME

Collecte des ordures ménagères



JANVIER	6-20	JUILLET	7-21
FEVRIER	3-17	AOUT	4-18
MARS	3-17-31	SEPTEMBRE	1-15-29
AVRIL	14-28	OCTOBRE	13-27
MAI	12-26	NOVEMBRE	10-24
JUIN	11-23	DECEMBRE	8-22

***rattrapage**



Pensez à sortir votre bac, vos sacs jaunes et bleus la veille au soir

Collecte du tri sélectif (sacs jaunes et bleus)



JANVIER	13-27	JUILLET	18-28
FEVRIER	10-24	AOUT	11-25
MARS	10-24	SEPTEMBRE	8-22
AVRIL	7-25	OCTOBRE	6-20
MAI	5-19	NOVEMBRE	3-17
JUIN	2-16-30	DECEMBRE	1-15-29



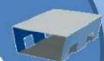
Sacs jaunes

Bouteilles plastiques, briques alimentaires, boîtes en acier, pots de yaourt en plastique, barquettes alimentaires, suremballages



Sacs Bleus Papiers, cartons et cartonnettes

Les cartons supérieurs à 50 cm sont à déposer en déchèterie



CLERY SUR SOMME

Nouveau dans votre commune un site de compostage partagé a été installé 51 rue Anne Marie Vion. Vous pouvez d'ores et déjà y déposer vos Biodéchets



Un bio seau sera offert à toutes les personnes s'inscrivant à notre bureau de la communauté de communes. (23 avenue de l'Europe 80200 PERONNE)

06 60 70 21 59 ou 06 60 21 47 43



Recensement de la population 2025

**Répondre au recensement,
c'est utile pour construire
demain !**

Encore plus simple par internet

 le-recensement-et-moi.fr



**Le recensement démarre le 16 janvier. Si vous êtes recensé cette année,
vous serez prévenu par votre mairie.**

Bien vivre ensemble

« Refuser les incivilités, c'est garantir une vie collective apaisée »

Jets de petits déchets L'abandon de déchets contribue à l'insalubrité et la pollution de notre commune

Nos amis les chiens Les déjections canines sur le domaine public sont interdites, elles nuisent fortement à l'hygiène et à la salubrité publique

Dépôt sauvage Un dépôt sauvage est un apport illégal de déchets par des particuliers ou professionnelles dans un lieu qui n'est pas dédié au stockage de déchets. Cette pratique est lourdement sanctionnée par le code pénal et le code de l'environnement

Sortie des poubelles Dans toutes les communes de France il existe un calendrier précis de ramassage de déchets ménagers. Il est interdit de laisser un container ou un bac à ordures ménagères en permanence dans la rue.

Nuisances sonores domestiques Aucun bruit ne doit, par sa durée, sa répétition, ou son intensité porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'Homme dans un lieu public ou privé.

Cette règle s'applique à l'auteur des nuisances et aux personnes et animaux sous sa responsabilité.

Article R623-2 du code Pénal.

Nuisances sonores des véhicules motorisés Les véhicules à moteur ne doivent pas émettre de bruit susceptible de causer une gêne aux usagers de la route et aux riverains.

Brulage des végétaux Il est interdit de brûler à l'air libre des végétaux par arrêté préfectoral.

Jours et horaires de tontes et d'utilisation d'engins thermiques

Du Lundi au Vendredi - **9h00-12h00 / 14h-19h00**

Samedi: **9h-12h00 / 15h-19h00**

Dimanche et jours fériés **10h00-12h00**